



BULLETIN MUNICIPAL 2017

Le Perréon

La future
Maison
des Associations



Sommaire

VIE COMMUNALE

Édito du Maire	3
Les finances - Budget 2016	3
Soirée des Vœux du Maire	4
Nomination des rues et numérotation des maisons	5
Beaujolais Nouveau sur la Place du Marché.....	5
Maisons fleuries	6-7
Concours de photos 2016	8
Leperreon.fr.....	9
Repas d'avril et apéritif de décembre avec les aînés	10
Du côté de la médiathèque.....	11
Agenda 21	12-13
Portage des repas à domicile	13
Mutuelle communale	13
Maison des Associations.....	14
Rénovation d'une cadole.....	15

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Petites nouvelles de l'école maternelle.....	16-17
L'école élémentaire	17-18
Les temps périscolaires des enfants du Perréon	19
Activités périscolaires.....	20
Sou des Écoles.....	21

VIE ASSOCIATIVE

Liste des associations et des classes	22
Association des Familles.....	23
Amicale des Anciens Combattants.....	23

VIE ASSOCIATIVE

Les Amis du 3 ^{ème} Âge	24
Comité de Jumelage.....	25
L'Écho de la Vigne.....	26
École de Musique du Perréon	26
Lions Club des Villages Beaujolais	27
Comité des Fêtes	28-29
École de Musique intercommunale.....	29
Tous Unis pour Leandro	30
Sapeurs-pompiers du casernement des Briades	31-32
La Perréonnaise Basket	32
Bécane Club Perréonnaise.....	33
L'UBVT 2017 : un mythe se crée.....	34
Association Sportive Bouliste Perréonnaise.....	35

LES CLASSES

Amicale des classes en 2	36
Classes en 4	36
Classes en 6 : 2016 c'était notre année !	37-38
Classes en 7	38
Classes en 8	39
Classes en 9	39

VIE PRATIQUE

État civil 2016.....	40
Artisans et commerçants de la commune	40
Infos pratiques	41-42
Calendrier des Manifestations 2017.....	42-43

Bulletin municipal 2017

Diffusion 700 exemplaires
Mairie du Perréon : 04 74 03 21 34

Directeur de publication : Yves GROS
Responsable d'édition : Simon POTOK

La Commission Information & Communication :
Simon POTOK, Nicole PERRIN, Ludovic PERREON,
Florence PICHOT, Colette ROZIER

Conception, réalisation :

AJCCOM – 69400 Pouilly-le-Monial
Tél. 04 74 02 88 48
EDICREA Studio Graphique

Crédits Photos :

la Commission Information
& Communication,
les associations,
Claude PERREON
et Michel LAFONT





ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Je tiens à débiter la présentation de ce Bulletin annuel en adressant des remerciements très sincères aux associations de notre village qui mettent leur dynamisme au service de la population.

2016 fut une année bien remplie, et différents travaux d'aménagement ont été réalisés.

L'école maternelle a bénéficié d'une rénovation efficace dans le domaine de l'isolation par l'extérieur, du changement des fenêtres côté Nord et du renouvellement de la toiture.

Le parking communal de l'entrée Ouest a subi un aménagement de propreté permettant une utilisation de toute sa surface.

L'étude de la rénovation de la Maison des Associations a mobilisé les commissions Travaux et Vie associative pendant près d'une année et aujourd'hui l'appel d'offres est officiellement lancé.

Un chantier dont la complexité nous a surpris fut la nomination des rues et la numérotation des habitations. Le projet est mené à bien et la distribution des plaques d'habitations est en cours d'achèvement par les services de la Poste.

La Cadole communale est rénovée et fut inaugurée le 29 octobre en présence de Madame la Présidente de la Caisse Locale du Crédit Agricole et de Madame la Directrice de l'agence du Crédit Agricole de Saint Georges/Saint Étienne des Oullières. La caisse Locale nous a apporté une subvention de 1 800 € dans le cadre d'un programme d'aide à la rénovation du patrimoine communal. Monsieur Paul DUBOST, Président de l'Office de Tourisme de l'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône nous a honorés de sa présence.

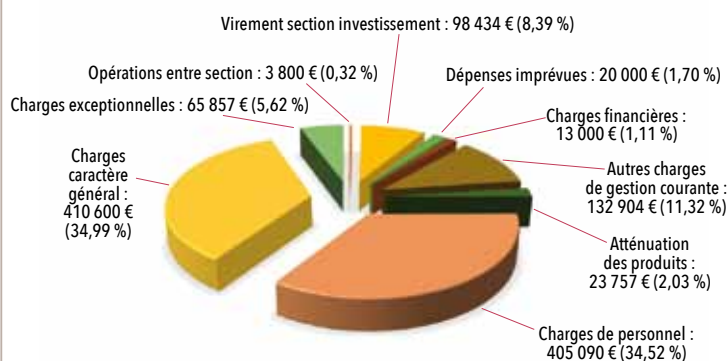
Enfin, un grand merci au Comité de fleurissement et à ses bénévoles qui aiment leur village et qui mettent du cœur à l'ouvrage pour l'embellir tous les ans un peu plus. Je remercie également les membres des commissions qui sont très sollicités et qui répondent présents sans état d'âme et avec désintéressement, ainsi qu'aux membres bénévoles du CCAS.

Très bonne année 2017 à tous.

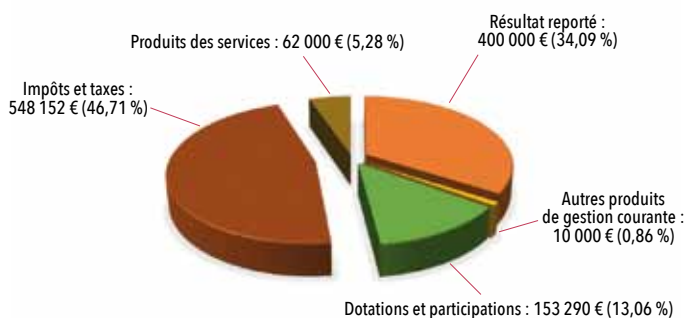
Le Maire, Yves GROS

LES FINANCES - BUDGET 2016

Dépenses de fonctionnement : 1 173 442 €



Recettes de fonctionnement : 1 173 442 €



Investissement :

Dépenses.....	994 191,00 €
Recettes.....	332 140,00 €
Solde exécution reporté.....	467 606,00 €
Affectation compte 1068.....	194 445,00 €

Travaux ou acquisitions en cours ou terminés :

- Signalétique : nom de rues et numérotation des propriétés.
- Acquisition et rénovation de la cadole.
- Acquisition d'un panneau lumineux.
- Achat d'un lave-linge à l'école maternelle.
- Achat d'un lave-verres à la salle de la Mairie.
- Mobilier d'agencement des bureaux de la Mairie.
- Acquisition du parking entrée ouest du Bourg.
- Travaux à l'école maternelle.
- Maîtrise d'œuvre pour les travaux locaux associatifs.
- Travaux de mise aux normes de l'agence postale communale.
- Travaux voirie pour la sécurité.

SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE

MARDI 3 JANVIER 2017



Une petite offensive de la grippe qui a couché quelques Perréonnais et quelques conseillers municipaux n'a pas empêché l'équipe municipale conduite par son Maire de présenter ses vœux aux Perréonnais comme d'habitude dans la salle des fêtes.

Après une entrée en matière musicale par notre fanfare "L'Écho de la Vigne", les participants au concours photos 2016 ont été primés, ils ont reçu des mains de monsieur le Maire, un chèque cadeau à utiliser dans une boutique photo de Villefranche et un livre de photos sur le Beaujolais réalisé par Denis Laveur, album qui contient quelques trésors photographiques avec des paysages magnifiques.

Ce fut ensuite la remise des prix pour le concours des maisons fleuries avec un prix spécial à l'intention des 4 x 20 ans et plus, qui continuent à agrémenter leurs cours, jardins et bords de route.



Les gagnants des concours de photos et de maisons fleuries sont cités par ailleurs dans ce bulletin, vous pourrez également découvrir leurs œuvres.



Après un entracte musical par notre fanfare, ce fut le moment de l'allocution du Maire.

Après les remerciements à tous les employés de mairie, des ATSEM aux responsables de voirie en passant par les agents de mairie, secrétaires, bibliothécaire et agent du bureau de poste communal qui s'impliquent fortement dans la vie de la commune, ce fut l'heure des bilans et des projets.

En 2016, l'équipe municipale et ses commissions ont eu à finaliser le lourd dossier de la signalétique : nomination des rues et numérotation des maisons. Tout est enfin en place il faudra juste se montrer un peu patient avec les GPS, le temps que les données de géolocalisation leur soient fournies par les services cadastraux.

Sans tout vouloir énumérer on peut citer en vrac, la réfection de l'école maternelle, notamment le toit et sa face nord qui n'avait jamais été restaurée, la création d'un emplacement futur parking près de cette école, l'acquisition et la rénovation d'une cadole située "aux Lards", on vous en parle par ailleurs également, la mise en place d'une mutuelle communale par le CCAS, en accord avec UNI'CITE qui a tenu et tiendra encore des permanences en mairie ainsi qu'à Vaux qui a fait le même choix, les études pour la création de la Maison des Associations et la réfection de la salle de la fanfare, pour la réfection du presbytère, bien communal, et la mise aux normes de l'entrée de la poste, la création d'un cheminement sécurisé de l'angle de la rue de la Combe Perrin à l'école maternelle. Ces derniers projets seront mis en œuvre en 2017.

Un monte-personnes sera installé dans l'entrée de l'école maternelle permettant l'accès à des enfants en situation de handicap ou momentanément handicapés, tout cela conformément aux engagements pris par l'équipe municipale lors de l'élection de 2014.

Par ailleurs un plan de sécurisation des écoles, du restaurant scolaire et de la garderie, va être rapidement mis en œuvre suite aux préconisations des référents sécurité de la gendarmerie nationale, compte-tenu des directives nationales en cette période, malheureusement, plus que mouvementée.

Ce fut ensuite l'entrée des conscrits de la 7 qui nous ont fait découvrir leur chanson qui a mené la troupe le week-end suivant pour le défilé humoristique du vendredi et la vague du dimanche. La présidente des 20 ans a reçu la clef du village qui représente l'engagement de qualité et respect de la commune tout au long de la fête des conscrits. Une dernière petite aubade de la fanfare et tout le monde s'est retrouvé ensuite pour le verre de l'amitié en attendant le week-end des conscrits de la 7.

NOMINATION DES RUES ET NUMEROTATION DES MAISONS



Les commissions Cadre de vie et Communication ont travaillé sur ce dossier pendant plus d'un an et demi afin de déterminer le tracé et les noms des rues, la numérotation etc... puis une réunion publique a permis d'informer les Perréonnais sur le dossier, les remarques ont été prises en compte et autant que possible les modifications demandées ont été, pour la plupart, réalisées.

Le marché public a été attribué, il a permis de ramener l'investissement à des proportions très raisonnables d'autant plus que l'équipe municipale avait inscrit ce dossier sous le mandat précédent au plan pluriannuel départemental ce qui a permis de bénéficier d'une subvention de 30% du prix global.



Un grand merci aux secrétaires de mairie qui se sont investies fortement sur ce dossier, contrôlant toutes les adresses une à une, les rapportant au plan cadastral, faisant la saisie de chacune des adresses, préparant les courriers explicatifs qui ont été distribués avec votre numéro de maison par la Poste.

La Poste, un partenaire important, nous a aidés du début à la fin de ce projet, d'abord par le mètre des adresses, puisque nous avons adopté le système métrique pour numérotter les maisons, puis par la saisie des adresses avec la géolocalisation de chaque maison pour la mise à jour des données GPS.

Nos adresses pourront enfin être reconnues facilement par les services de secours, important lorsque chaque minute compte dans le cadre d'une intervention d'aide à la personne ou incendie, le facteur quand ce n'est pas le titulaire qui effectue la tournée et bien entendu, les livreurs qui apportent les colis commandés, notamment en période de fin d'année.

BEAUJOLAIS NOUVEAU SUR LA PLACE DU MARCHÉ

Réédition de dégustation du primeur sur la place du marché, mais davantage organisée cette année.

Dans une ambiance festive autour du tonneau prêté par notre fleuriste Michèle, les clients du marché, passants, visiteurs ont pu déguster le vin de la cave du Château des Loges, le saucisson du Val de Saône, les fromages de Lamure et les noix de Limas.



Notre dégustation devient internationale, puisqu'un jeune couple russe était présent, l'an dernier, nous avons accueilli trois cyclistes hollandais. Tous ont beaucoup apprécié le vin du Perréon.

À l'année prochaine : rendez-vous sur la place du marché le troisième jeudi du mois de novembre !



MAISONS FLEURIES

BALCONS

- 1^{er} prix : DUMONTET Odile et Michel
- 2^{ème} prix : ROSIER Martine CHOPIN Louis Noël
- 3^{ème} prix : TREMBLAY Gisèle et Lucien

LONG DE LA VOIE PUBLIQUE

- 1^{er} prix : DUROUSSET Dominique
- 2^{ème} prix : GEOFFRAY Bernadette et Jean-Luc

MAISONS AVEC COUR OU JARDIN FLEURI

- 1^{er} prix : GEOFFRAY Béatrice et Dominique
- 2^{ème} prix : CONSENZA Carole et TERRIER Patrick
- 3^{ème} prix : DUMOULIN Monique
- 4^{ème} prix : NEYRAUD Andrée

Des prix exceptionnels ont été attribués aux personnes de plus de 4 x 20 ans qui continuent à fleurir leur environnement.

Bravo à Léon CHASSAGNE, Claude et Jacqueline VERMOREL, Georgette et André BESACIER, Simone TOUZET, Francette et Georges LORON, Suzanne CHOPIN, Jean LAVEUR et Huguette DELLAGNESE, Dominique et André DUCROUX, Michèle et Georges MICHAUD.

La remise des prix aux lauréats a eu lieu lors de la cérémonie des vœux du maire.





Quelques habitants du Perréon se sont inscrits au concours des "Villes et villages fleuris". Bernadette et Jean-Luc GEOFFRAY recevront le 1^{er} prix de la catégorie "Balcon fleuri, fleurissement sur la voie publique".



1^{er} prix :
Véronique BROYER

CONCOURS DE PHOTOS 2016

Le concours de photos avait rencontré un vif succès en 2015 et a donc été reconduit en 2016, il était annoncé dans l'édito du maire de l'Écho des Cadoles du mois de mai. Le règlement était modifié, pas de thème proposé, chaque concurrent envoyant trois de ses meilleurs clichés.

Les photos sélectionnées ont été encadrées et ont été récompensées lors de la cérémonie des Vœux du Maire.



2^{ème} prix :
Raymonde
HOURLIER



3^{ème} prix :
Alystair BURNY



4^{ème} prix :
Léa BROYER



5^{ème} prix :
Deborah MEUNIER

LEPERREON.FR

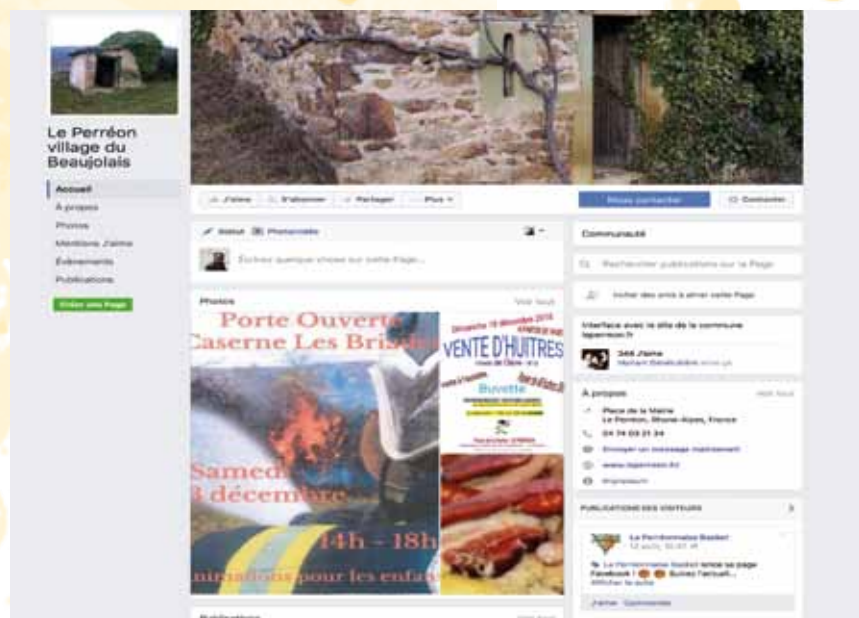
La communication dans notre commune passe par plusieurs vecteurs. En premier lieu le traditionnel bulletin municipal que vous avez entre les mains et que nous espérons esthétique et agréable à lire, il fait un point sur la vie de la commune et les activités de l'année écoulée. Vous connaissez également l'écho des cadoles qui paraît tous les 3 mois, il a pour vocation d'annoncer les événements à venir tout en mettant en lumière les acteurs de la vie économique de notre village. Depuis un peu plus d'un an, un panneau lumineux participe à renforcer la communication autour des diverses manifestations et des informations citoyennes.

Le site **www.leperreon.fr** est l'élément prépondérant de communication de la commune. Il relaie les informations institutionnelles comme les arrêtés de la Préfecture, les annonces des organismes de santé, tels que l'ARS, les offres d'emploi comme celles du château des Loges, ou municipale, avec la recherche d'assistantes de vie scolaire ou associative comme l'ADMR pour des aides à domicile.



de conscripts qui animent le village et lui assurent des activités de loisir de qualité.

En moyenne, 2300 visiteurs par mois consultent notre site, les Perréonnais bien sûr, mais aussi de nombreux habitants d'autres régions de France et d'Europe, qui à terme au cours d'un voyage visiteront notre Beaujolais. Nous serons heureux de les accueillir. Une version mobile du site, au design adapté, vous permet également de le visiter depuis votre smartphone.



Il publie également les menus du restaurant scolaire que la commission, composée de parents et d'élus, a élaborés, ceux des repas du portage à domicile qu'une équipe de bénévoles dévoués distribue sans faillir, mais surtout il annonce les manifestations qu'elles soient municipales comme les commémorations ou associatives. Tout au long de l'année, nous avons la chance de bénéficier de l'investissement de nombreuses associations et classes

Depuis près de 2 ans, une newsletter à laquelle il est toujours possible de s'inscrire à travers un formulaire très simple à remplir, vous apporte dans votre boîte mail les éléments d'infos essentiels et vous renvoie vers le site pour une information plus complète.

Enfin la commune s'est également dotée d'une **page Facebook "Le Perréon village du Beaujolais"** qui permet de relayer rapidement une communication, une information aux habitants ou l'annonce d'une manifestation d'association. Chaque info est très rapidement lue et renvoyée par ses lecteurs vers leurs "amis" faisant ainsi tache d'huile.

Enfin nous rappelons aux associations qu'elles peuvent disposer gratuitement d'un site internet dédié à travers notre prestataire "Réseau des communes", il suffit d'en émettre la demande à la mairie qui les mettra en relation.

REPAS D'AVRIL ET APÉRITIF DE DÉCEMBRE AVEC LES AÎNÉS



Le repas du CCAS au mois d'avril, a réuni de nombreux aînés dans une ambiance festive animée par le groupe "Côté Scène". Le repas concocté par le "Château des Loges" a ravi tous les palais de nos gourmets. Les danseurs se sont ensuite exprimés sur la musique du groupe et tous les thèmes ont été abordés de la valse musette au charleston en passant par le madison et le Tcha Tcha. Les conversations sont allées bon train jusqu'au bout de l'après-midi et tout le monde s'est promis de se retrouver l'an prochain.



Le samedi 17 décembre, les anciens qui n'avaient pu participer à ce repas étaient conviés à un apéritif à la salle des fêtes.

Une trentaine de convives se sont retrouvés dans une ambiance agréable. Ils se sont regroupés par affinité et les échanges furent très chaleureux entre des amis de longue date qui ne se voient pas souvent mais qui ont tant de souvenirs en commun. Les membres du CCAS ont fait le service en prenant le temps de s'asseoir avec les invités pour participer aux conversations.

Pour finir sur un moment de plaisir, chaque invité s'est vu remettre un colis de Noël, avec des produits de qualité de chez "TOUZET", accompagnés d'une fleur ou d'une plante pour les dames, préparées par Michèle la talentueuse fleuriste "Fleur de Ciel".

L'après-midi a été consacré à la visite à domicile ou dans les maisons de retraite, des personnes qui n'ont pu se déplacer, un moment de convivialité et de bonheur, autour le plus souvent du verre de l'amitié (avec modération) avec le colis cadeau rituel.

Les bénévoles du CCAS et élus se sont retrouvés le soir pour faire le bilan de la journée en partageant les dernières victuailles de la journée. Chaque visiteur a rapporté une anecdote chaleureuse de ses visites de l'après-midi et tout le monde s'est promis de recommencer l'année prochaine.



DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE



Accueil des scolaires : depuis la rentrée des classes, la Bibliothèque a accueilli, le temps de moments choisis, les classes de petite, moyenne et grande section de maternelle et les CP, CE1 et CE2.

Une présentation de l'auteur Daniel PENNAC et de son livre "Chagrin d'école" a été l'occasion pour les classes élémentaires de découvrir l'histoire de ce mauvais élève, passionné de lecture. Les enfants de maternelle n'ont pas été oubliés et devaient trouver "SPLAT ! Le chat" qui ronronnait sagement dans un des bacs "Albums".

Depuis novembre, des petits groupes d'enfants sont accueillis le vendredi après-midi en TAP, un seul objectif : le plaisir des histoires et des mots !

Nous rappelons à tous les parents que l'inscription à la Bibliothèque est gratuite pour les enfants habitant et/ou scolarisés au Perréon.

Nouveautés :

Dans le rayon littérature adolescente, les séries suivantes ont fait leur apparition :

- Les secrets de l'immortel : Nicolas FLAMEL
- Magyk : Angie SAGE
- Les Ravers : James BARCLAY
- Les chevaliers d'émeraude : Anne ROBILLARD
- Fablehaven : Brandon MULL
- Et bien sûr, le 8^{ème} opus d'Harry Potter "L'enfant maudit" J.K. ROWLINS.

Les policiers : L'auteur lyonnais Olivier BARDE-CAPUCON a fait son entrée à la bibliothèque avec la série "Le commissaire aux morts étranges".

Mais aussi : Une liste de livres large vision et plusieurs biographies.

Les bandes dessinées : Les BD adultes "décalées" ont été mises en avant, avec entre autres, la légèreté de Catherine MEURISSE ou "Culottées" de Pénélope BAGIEU.

Les expositions : En phase avec l'actualité, une exposition sur le thème "Les présidents des États-Unis" a été initiée le temps des élections présidentielles américaines. L'exposition "Se souvenir" a permis aux écrivains en herbe de mettre en mots leurs souvenirs et de partager un moment de lecture orale en décembre.

Les prix littéraires 2016 :

- Prix Fémina : "Le garçon" de Marcus MALTE.
- Prix de l'Académie Française : "Le dernier des nôtres" d'Adélaïde de CLERMONT-TONNERRE.
- Prix Médicis : "Laetitia ou la fin des hommes" d'Ivan JABLONKA.
- Prix Goncourt : "Chanson douce" de Leïla SLIMANI.
- Prix Renaudot : "Babylone" de Yasmina REZA.
- Prix Goncourt des lycéens : "Petit pays" de Gael FAYE.

Les permanences :

Mardi de 16h30 à 18h

Mercredi de 14h à 16h

Jeudi de 10h à 11h30

Samedi de 10h à 11h30

7 000 livres, 500 CD, des revues à votre disposition, Internet sur place, fauteuils pour la détente, tables et chaises adultes et enfants, aide à la recherche documentaire, possibilité de flâner dans les rayons sans emprunter, entrée libre.

Nous remercions la Municipalité de Vaux-en-Beaujolais pour la subvention allouée chaque année (aide à l'achat de documents). Beaucoup de nos abonnés sont Vauxois et nous les remercions.

En tant que Bibliothèque de proximité, notre force est d'offrir un contact privilégié et personnalisé : notre équipe a à cœur de connaître et reconnaître chaque abonné et de l'accompagner dans les recherches de lectures en fonction de ses goûts. Nous remercions les adhérents qui tout au long de l'année, font vivre et vibrer ce lieu.

Toute notre équipe est là pour vous accueillir cordialement : Mesdames Suzanne CHOPIN, Marie-Thérèse DULAC, Véronique LAVEUR, Josiane MATRAY, Monsieur Jean LAVEUR et Nadia LAGEARD.

Nous avons tous une pensée pour Madeleine DESHAYES, qui a fondé et tant œuvré pour sa bibliothèque qu'elle adorait.

AGENDA 21

L'année 2016 aura marqué les esprits à l'Agenda 21. En effet, quelques changements dans le fonctionnement, quelques avancées et aussi quelques fondements revus ont amené l'équipe à réfléchir, travailler et agir ensemble. Après notre remise du label Notre Village Terre d'Avenir en janvier à Arnas, nous avons poursuivi nos réunions qui nous ont permis de mettre place une liste d'actions prioritaires à mener entre 2015 et 2018, toujours en faveur du développement durable. Ses actions qui sont générées par les idées de plusieurs membres de l'équipe, ont toutes en commun une amélioration que ce soit matérielle ou intellectuelle. Le fondement revu était le point de lancement des actions afin d'avancer tous ensemble avec les mêmes bases. Et les avancées ont été possibles grâce à la volonté des membres d'agir.

Nous avons également appris que l'AGGLO Villefranche Beaujolais Saône, dont nous faisons partie, a démarré son Agenda 21 communautaire avec comme représentant Olivier Mandon, conseiller délégué Agenda 21.

L'objectif étant à terme de créer une réflexion à plus grande échelle sur le sujet du développement durable afin d'unir les bonnes volontés, en bénéficiant d'une logistique de Communauté de communes.

En prévision de la matinée de l'environnement nous avons repéré et cartographié les décharges sauvages de notre commune : elles sont au nombre de 18, autour ou dans le village même (vers la benne à verre du stade !).

Nous avons également lancé la parution de l'Écho du Développement Durable, que vous retrouvez inséré dans l'Écho des Cadoles. Les articles sont réalisés par les habitants membres du comité de pilotage AG21 et son "atelier communication".

En mars a eu lieu la traditionnelle matinée de l'environnement : jeu de piste familial, projection de vidéo, jeu sur le tri pour les plus jeunes, informations sur l'Agenda 21... et nettoyage de certains dépôts sauvages. Le tout conclu par un petit casse-croûte. Date à retenir pour la prochaine édition : samedi 18 mars 2017. Nous sommes à l'écoute de vos idées et de toutes les bonnes volontés pour améliorer encore cette édition.

Au mois d'avril, nous avons organisé une réunion publique autour de l'action "mise en valeur du patrimoine naturel" avec trois associations qui sont venues nous informer des diverses possibilités d'interventions : FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature), la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et Anthropologia (recensement et étude des insectes).



Si on devait résumer cette réunion : beaucoup d'actions simples peuvent être réalisées par chacun d'entre nous pour préserver la faune présente simplement autour de nos maisons. Changer le regard sur le vivant. Laisser pousser de l'herbe ou garder un tas de bois dans notre jardin peut offrir un habitat varié pour de nombreuses espèces : simplement sans rien faire ! Nous pouvons participer à la protection de notre environnement.

À la rentrée de septembre, nous avons mis en place nos ateliers d'actions où chacun a pu s'inscrire suivant ses envies. Depuis, chaque atelier démarre petit à petit son

travail en autonomie puisque les élus ne participent pas à ces réunions. Un point sera fait régulièrement avec la commission municipale Agenda 21 pour pouvoir confronter les idées aux "réalités de terrain" et ajuster au mieux les actions.

Un exemple d'action qui va démarrer en 2017 sera la formation à l'informatique pour tous. L'idée est de regrouper quelques personnes possédant

de bonnes connaissances en informatique, désireuses et capables de partager leur connaissance avec d'autres qui en ont besoin. Ainsi, la mairie met à disposition le matériel et une salle, une fois par mois, et les "formateurs" se relaient afin d'assurer une présence à chaque temps imparti.

Contact : christinapolidori@googlemail.com

Si vous aussi vous souhaitez participer aux actions, comme par exemple l'organisation de la matinée de l'environnement en mars 2017, aider dans l'avancement des projets ou bien participer aux réunions, n'hésitez pas à nous contacter.

Autre exemple, l'atelier jardin participatif bénéficie du prêt d'un terrain en plein centre du village. À partir du printemps, ce jardin va permettre d'apprendre à cultiver des légumes, des fruits et des fleurs. Dans l'esprit de l'Agenda 21, nous n'utiliserons pas de produits chimiques.





Ce lieu va devenir un terrain d'apprentissage pour certains et d'échanges de nos expériences de jardiniers pour d'autres, de transmissions de nos connaissances et talents, d'échanges de graines, et aussi de convivialité, de bavardages, ne dit-on pas que le bonheur est dans le pré ! Ce sont nos graines de curiosité, de désirs de convivialité et de partage qui nous permettront de créer et de voir pousser un jardin à la mesure de notre investissement. Tout est à inventer. Le terrain est en friche, il nous restera à labourer, semer, biner, égrainer...

L'atelier livret d'accueil permettra de réfléchir à notre démarche d'accueil et pour cela, les Perréonnais seront sollicités pour créer ce livret. C'est un enjeu majeur pour notre vie en communauté et aussi pour la prospérité de notre commune. Quant à l'atelier communication, il commence à prendre ses marques avec la rédaction de l'écho du développement durable, avec des chroniques, et des nouvelles des ateliers. Nous commençons à réfléchir à nos actions.

Si ces projets vous intéressent et que vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous contacter :

agenda21@leperreon.fr

ou à la mairie : 04 74 03 21 34.



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Ce service a été mis en place par le CCAS depuis le 1^{er} septembre 2014. Il est maintenant bien connu des habitants du village qui n'hésitent pas à y recourir en continu ou momentanément, en cas de soucis de santé ou de problèmes familiaux.

La Résidence Dubure, chargée de la confection, livre environ 120 repas par mois, très appréciés pour leur diversité et leur qualité.

La distribution se fait le mardi, jeudi et samedi par les 10 bénévoles engagés depuis le début de l'aventure. Ils témoignent de l'accueil chaleureux qui leur est réservé chez chaque bénéficiaire.

D'autre part, plusieurs personnes viennent chercher directement leurs repas à la Mairie.

Chaque trimestre, l'équipe se réunit pour établir le planning, moment d'échange très convivial et joyeux qui se termine bien sûr, par le verre de l'amitié. Le prix du repas est de 7,45 €, pain compris.

Nous remercions les bénévoles et continuerons dans les mêmes conditions en 2017.

N'hésitez pas à faire appel au service.

Sur la photo de l'équipe en pleine réunion, manquent Eric BONNEAU et Anne-Marie BENETULLIÈRE.



MUTUELLE COMMUNALE

La Municipalité et le CCAS ont entrepris une démarche de mise à disposition de la population, d'une mutuelle communale.

Après consultation et étude comparative de plusieurs propositions, l'association Uni'Cité a été retenue.

Le samedi 22 octobre, lors d'une réunion publique, Monsieur BEAULIEU, représentant local, a présenté les conditions d'accès à cette mutuelle, devant une assemblée nombreuse et attentive.

Des permanences ont eu lieu afin de permettre à chacun de réaliser des études comparatives entre leur contrat et les prestations proposées par Uni'Cité.

Si vous êtes intéressés, et n'avez pas pu vous rendre aux permanences, vous pouvez contacter : Eric BEAULIEU au 06 22 52 33 66.



MAISON DES ASSOCIATIONS

Vous avez découvert en couverture de ce bulletin l'aspect de la future Maison des Associations.

Nous avons voulu conserver les bâtiments historiques, local des pompiers et gare du Tacot du Beaujolais, qui était déjà devenue la buvette des associations pour les manifestations qui se tiennent sur l'aire de loisirs.

Le cabinet d'architecture Artech de Villefranche nous a proposé un projet qui conserve les bâtiments tout en refondant entièrement l'intérieur en le rendant agréable et facile à utiliser. Les associations ont été consultées afin de recueillir leur avis de manière à intégrer leurs demandes au projet, tout en respectant au plus près les limites du budget alloué à cette opération.

Au rez-de-chaussée, une grande salle de réunion modulable, équipée pour apporter le plus de praticité possible, internet Haut Débit, vidéoprojecteur, prendra la place du local des pompiers.

Du côté buvette, la salle réaménagée et entièrement équipée présentera une avancée couverte protégeant le "comptoir" où les participants aux manifestations des associations pourront se désaltérer.



À l'étage, la salle de répétition de la fanfare, mal isolée, sera entièrement revue, mise aux normes, afin de permettre aux musiciens de s'exercer dans les meilleures conditions.

Enfin, cerise sur le gâteau, la sirène des pompiers sera conservée en souvenir des temps anciens.

Nous espérons que le projet avancera selon le calendrier prévu pour être livré dans le courant de l'été 2017.

Nous avons pu obtenir une part non négligeable de subvention par le Département, grâce à l'inscription au plan pluriannuel au cours du mandat précédent.



RÉNOVATION D'UNE CADOLE

En sillonnant les sentiers pédestres du village, vous ne pouvez pas manquer les nombreuses cadoles. Ces petites cabanes en pierres sèches étaient construites par les vignerons afin d'abriter leur matériel et de leur servir de toit ainsi qu'à leur cheval.

Cette année, la commune a acquis une cadole, appartenant à Bernard CHOPIN et située au lieu-dit "Les Lards" (au-dessus de la Sablière). Elle présente la particularité d'avoir une avancée de toit, soutenue par des jambages de force en bois, que l'on ne retrouve sur aucune autre cadole. Elle présente également deux avantages: être située à proximité des sentiers de randonnée et être accessible par la route.



Les premiers nettoyages de l'édifice ont été réalisés en présence de la Présidente et des membres du conseil d'administration du Crédit Agricole, de la directrice d'agence de Saint Étienne des Oullières, quelques conseillers municipaux, Monsieur le Maire et l'entreprise MATRAY.



Une restauration dans le respect des traditions et de l'authenticité, a été réalisée par les entreprises MATRAY pour la maçonnerie, CHOPIN pour la toiture et GEOFFRAY pour le défrichage. Nous les remercions pour leur savoir-faire et pour l'apport supplémentaire de bancs en pierre, en bois et d'un support panneau pour affichages.

Remerciements au Crédit Agricole qui a soutenu financièrement ce projet de revalorisation du patrimoine local.

La cadole rénovée a été inaugurée samedi 29 octobre en présence de M. Paul DUBOST, Président de l'Office de tourisme de l'Agglo, de Mme Christine JAMET, directrice de l'agence Crédit Agricole de Saint Étienne des Oullières, de la Présidente et de plusieurs conseillers de la caisse locale du crédit Agricole, de Jean BROUILLY et d'Alexandre PORTIER représentant l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône.

Un seul regret, le temps : froid très vif et brouillard qui empêchait de profiter de la vue.

Dès que les beaux jours reviendront, n'hésitez pas à aller visiter cette belle cadole.



PETITES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE



En septembre, 55 élèves ont été accueillis par les deux enseignantes de l'école maternelle : 18 petits + 10 moyens dans la classe de Céline KUNTZ et 8 moyens + 19 grands dans celle de Fabienne BRUNET.

En 2016, plusieurs projets ont animé l'école autour des 5 sens.

Avec la semaine du goût, les enfants ont découvert des saveurs. Ils se sont rendus à la "Cuisine de Fred" et ont appris à connaître des épices.

Couleurs et odeurs sont apparues dans la cour puisque crocus, jacinthes et jonquilles ont fleuri dans nos jardins au printemps.

Le recyclage a aussi été notre préoccupation. Nous avons reçu Marie-Perrine Longefay qui a sensibilisé les enfants au tri sélectif.

Nous avons appris aussi à recycler en réutilisant les objets : des bouteilles en plastique sont ainsi devenues des jardinières pour orner l'entrée de l'école.



Pour finir l'année, nous nous sommes rendus au Lab 71 : centre sur la découverte de la nature et la biodiversité.

Comme chaque année, la classe de grande section après avoir correspondu avec une classe de Branges lui a rendu visite en juin.

Les rencontres sportives dans le cadre de l'USEP furent au nombre de 3 : gym, athlétisme et danse. Les chansons et les danses préparées pour l'occasion ont été présentées aux parents en toute fin d'année.

À la rentrée, les 2 classes se sont à nouveau inscrites à l'USEP. La première rencontre "Jeux coopératifs" a eu lieu au début du mois de décembre.

Le travail sur le jardin sera poursuivi.

Le fil rouge qui nous guidera toute l'année est "les maisons".



Manifestations communes aux deux écoles :

Les enfants des deux écoles ont eu le plaisir de se retrouver pour différentes manifestations :

- Le carnaval a eu lieu en avril à l'invitation du Sou des Écoles. Petits et grands ont défilé dans les rues du village avec de très beaux costumes.
- Le samedi 11 juin, la kermesse a eu lieu à la salle polyvalente et a connu un succès moins important que les autres années : l'argent a permis d'alimenter les caisses de la coopératives scolaire. Merci à tous les participants.
- Le mardi 13 décembre, les enfants ont pu assister au spectacle de Noël "Le cabaret de Noël" offert par le Sou des Écoles.
- Vendredi 16 décembre, le Père-Noël invité par le Sou des Écoles a donné rendez-vous aux enfants à la salle des fêtes. Après de jolis chants, il s'est enfin manifesté pour distribuer friandises et bisous.



Toute l'équipe enseignante remercie la Mairie, le Sou des Écoles et les parents d'élèves pour leur aide précieuse et leur soutien.

Date à retenir : Kermesse, le samedi 17 juin 2017 !

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

C'est au cœur du Pilat que les classes de CE1 et CE2 se sont rendues en avril dernier. Elles ont ainsi pu bénéficier d'une classe verte de 3 jours. Un peu plus de 40 élèves ont découvert selon la classe : le tir à l'arc, l'orientation, le VTT, des activités autour de l'eau, le land art et un parcours botanique.

Ce gros projet a pu se concrétiser grâce à l'investissement des enseignantes et au financement du Sou des Écoles permettant de baisser la participation des parents.



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (SUITE)



Les classes de CP et CE1 ont eu une dizaine de séances à la piscine du Nautille de Villefranche ; cette activité a été entièrement prise en charge par l'Agglo et la municipalité.

Cette année encore, dans le cadre de l'USEP, les élèves ont pu pratiquer différentes activités sportives avec les villages voisins : endurance au Perréon, CROSS départemental à Parilly, rencontre d'ultimate et athlétisme.

Les 2 classes de CM ont passé une journée à Vulcania et les CP sont allés à Lyon au musée Gadagne.

113 élèves ont fréquenté l'école en 2015/2016. Mme Pelosse, qui a pris en charge la classe de CP, a rejoint l'équipe enseignante constituée de Mme Rigaudier CM1, Mme Lapalu CE1, Mme Roulié CE2 et M. Lapalu CM2.



LES TEMPS PÉRISCOLAIRES DES ENFANTS DU PERRÉON

Restaurant scolaire :

Ce service est toujours très prisé par les familles, les enfants ayant beaucoup de plaisir à déjeuner au restaurant scolaire.

La commission, composée du personnel de cuisine et de service, d'une maman et d'élues, se réunit avant chaque période de vacances ; elle a la lourde tâche de trouver des idées de menus variés et équilibrés pour une durée de 7 à 8 semaines. Les produits locaux et de saison sont privilégiés.

De nombreux événements sont marqués tout au long de l'année scolaire : menus à thème, semaine de Noël, la fête des conscrits, l'Épiphanie, la Chandeleur, la semaine du goût, pique-nique de juillet.

En illustration, une photo du pique-nique, un moment de nostalgie pour les élèves de CM2 et pour Fatima qui quittait Le Perréon.



Garderie périscolaire :

Tous les matins, les enfants sont accueillis à partir de 7h30 dans les locaux situés au-dessus de l'école maternelle. De nombreux jeux, livres, coloriages sont à leur disposition pour des moments de repos et de détente, avant ou après la classe.

La garderie fonctionne tous les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 ; le mercredi, de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30.

Entretien des écoles :

Après 26 années passées au service de la Commune à l'entretien des bâtiments, Ayfer GUZEL-OGU a fait valoir ses droits à une retraite amplement méritée. Le 18 novembre, Monsieur le Maire, les conseillers et les enseignants, avaient le plaisir de la recevoir en compagnie de sa fille, et de lui remettre une plante et un bon d'achat chez Fleur de Ciel ; elle pourra ainsi consacrer du temps à sa passion pour le jardinage.

Bonne retraite Ayfer !

Depuis la rentrée de septembre, l'entretien des écoles et de la mairie est assuré par une entreprise de nettoyage.



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La commune propose depuis plus de deux ans des activités périscolaires.

Les enfants de l'école élémentaire découvrent différentes activités sportives comme par exemple les jeux en bois, le badminton, le boomerang, le cirque... organisées sous forme d'atelier.

Les activités artistiques leur offrent des espaces d'expression avec la pratique du mime, le théâtre et la création de "land art". La rentrée scolaire 2016, a vu s'ouvrir un nouvel atelier bricolage et sciences.



Concernant l'école maternelle, nos petits ont été sensibilisés à l'environnement et au développement durable avec une approche particulière sur le tri des déchets. Les sens ont été éveillés par la pratique de la cuisine, et le bien-être par la pratique de la danse et de la relaxation.

Les activités périscolaires s'inscrivent dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires voulue par l'État. Les membres de la commission municipale procèdent chaque année à une évaluation des rythmes scolaires depuis le passage de l'école à 4,5 jours et la mise en place des activités périscolaires le vendredi après-midi.

Concernant les rythmes scolaires, les familles indiquent que les enfants se sont habitués au rythme de la semaine.



Toutefois une fatigue générale est relevée le jeudi et le vendredi.

Sur le plan des activités périscolaires, leur organisation est jugée bonne par les familles. La gratuité, la qualité des activités et de l'encadrement sont notés positivement. L'éventail des activités proposées favorisent la découverte et l'éveil des enfants.

Les enfants apprécient de partager des temps ludiques avec leurs copains. Le sport est plébiscité, suivi de la musique, puis des arts plastiques.

L'intérêt d'inscrire l'enfant dans un "parcours de découverte sur l'ensemble de l'année" est majoritairement apprécié. Cependant, quelques familles souhaiteraient que les enfants puissent bénéficier d'une liberté de choix et éviter les activités à priori moins attrayantes.

D'autre part, la capacité d'accueil insuffisante en musique ne permet pas d'effectuer une rotation des élèves d'une manière optimale.

Dans les années à venir, selon un sondage, les familles désireraient que soient proposées aux enfants les activités suivantes :

- Sportives : athlétisme, vélo, foot, volley-ball, tennis, twirling-bâton ou GRS, roller, danse (moderne, hip-hop), orientation.
- Détente : jardinage, jeux de société, échecs.
- Prévention : infos sécurité (risques domestiques, sécurité routière).
- Artistique : fresque sur le mur de l'école.

Le conseil municipal a souhaité renouveler la gratuité des activités périscolaires pour l'année 2016/2017 afin de ne pas pénaliser le budget des familles.



SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles permet, au travers de manifestations, de collecter de l'argent pour aider les écoles à financer des projets pédagogiques et des sorties scolaires. Il œuvre en concertation avec l'équipe enseignante. Il est animé par des parents bénévoles et vit grâce aux personnes participant aux manifestations.

Concernant l'année scolaire 2015-2016, le Sou des Écoles a alloué une enveloppe d'environ 9 000 € servant à financer les différentes sorties scolaires de l'école élémentaire : classe verte des CE1-CE2 sur 3 jours, Vulcania, visite de Lyon-Saint-Jean, théâtre...) et maternelle (atelier avec la Cuisine de Fred, sorties à LAB 71 et à Branges).

Le Sou des Écoles a également pris en charge le spectacle de Noël des enfants, l'arbre de Noël, les dictionnaires de la classe de CE2 et un tiers de la cotisation USEP.

Pour parvenir à cela, de nombreuses manifestations ont été organisées en 2015/2016 : vente de sapins de Noël et plats à emporter, vente de brioches avec l'aide des CE1 et CE2, en vue de financer une partie de leur classe verte, loto et vide-grenier.

Un après-midi Halloween avec goûter en octobre, l'arbre de Noël en décembre et le carnaval en avril 2016, ont été également proposés aux enfants.

En 2016/2017, nous poursuivrons nos actions en renouvelant celles menées les années précédentes, excepté le projet d'une classe verte.

Notre but premier est de pouvoir concrétiser encore pour les années à venir, de nombreux projets pour les enfants. Pour cela, nous comptons activement sur votre aide lors de nos prochaines manifestations :

- Loto : samedi 18 mars 2017
- Carnaval : mercredi 12 avril 2017
- Assemblée Générale : vendredi 8 septembre 2017
- Vide-grenier : dimanche 1^{er} octobre 2017
- Halloween : mardi 31 octobre 2017
- Sapins et plats à emporter : samedi 2 décembre 2017
- Arbre de Noël : vendredi 22 décembre 2017

Le Bureau, dont vous trouverez ci-dessous la composition, reste à votre disposition et à votre écoute :

Présidente : Marjorie BURGOD - Secrétaire : Nadège GUYOT - Secrétaire-adjointe : Angéline BOYER - Trésorière : Séverine GIBOULET - Trésorière-adjointe : Christina POLIDORI.

Vous pouvez également nous contacter par mail :
soudesecolesperreon@gmail.com



L'équipe du Sou des Écoles remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué cette année aux différentes manifestations, ainsi que la Municipalité, les enseignants, les commerçants et les artisans qui nous soutiennent.

Bonne et heureuse année 2017
Marjorie BURGOD, Présidente :
06 30 45 57 58

LISTE DES ASSOCIATIONS ET DES CLASSES

ASSOCIATIONS	NOM PRÉSIDENT	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
Anciens Combattants	Edmond VERMOREL	06 82 46 94 82	
Association des Familles	Béatrice DUCHARNE	06 72 27 10 43	beatrice.ducharne@orange.fr
Perréonnaise Basket	Yvan FARJAT	06 84 36 42 98	laperreonnaisebasket@hotmail.com
Bécane Club Perréonnaise	Bernard PHILIPPE		bernard.philippe04@orange.fr
Société de Boules	Aimé ROSSET	04 74 03 21 62	aime.rosset@orange.fr
Association de Chasse	Gilbert GIROUD	04 74 03 20 81	gilbertgiroudperreon@gmail.com
Les Amis du 3 ^{ème} âge	Dominique DUCROUX	04 74 03 28 54	francoise.loron@orange.fr
Comité de Jumelage	Jean-François BURNY	04 26 74 28 77	j.burny@numericable.com
Comité des Fêtes	Véronique ROSIER	06 07 47 06 81	comitedesfetes.leperreon69@yahoo.fr
Fanfare L'Écho de la Vigne	Sylvain MATRAY	06 85 45 39 86	laure.matray@noos.fr
École de Musique	Claudine CARRAGE	04 74 03 25 89	ccarrage02@orange.fr
Lions Club des Villages Beaujolais			rallyelions@chateaudesloges.com
La Gaule de la Vauxonne	Gérard BOUVIER	04 74 67 55 93	bouvier.gerard69@gmail.com
Tous Unis pour Leandro	Laure MATRAY	06 25 76 64 18	tousunispour_leandro@yahoo.com
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Aymeric PACHOT	06 08 23 34 54	aymeric.pachot@orange.fr
Sou des Écoles	Marjorie BURGOD	06 99 78 46 08	soudesecolesperreon@gmail.com
UltraBVT	Eric DELAVELLE	06 81 19 55 01	eric.delavelle@orange.fr
Amicale classe en 1	Yannick METRAT	06 70 17 96 07	yannick.metrat69@hotmail.fr
Amicale classe en 2	Fabrice BARRAT	06 76 71 37 93	f_barrat@orange.fr
Amicale classe en 3	Clément CHAVEL	06 33 46 10 86	chavel.clement@orange.fr
Amicale classe en 4	Patrick COLLOMB	06 76 23 30 97	patcollomb@yahoo.fr
Amicale classe en 5	Wilfried METRAT		metrat.wil@gmail.com
Amicale classe en 6	Jérémy GIROUD	06 75 93 56 83	jeje.giroud@gmail.com
Amicale classe en 7	Guy CHASSAGNE	04 26 74 13 26	chassagneguy@yahoo.fr
Amicale classe en 8	Aimée METRAT	06 07 95 85 53	classeen8perreon@yahoo.fr
Amicale classe en 9	Mathieu PERREON	06 82 04 45 28	classe.en.9.le.perreon@gmail.com
Amicale classe en 0	Alexandre CHAVEL	06 50 24 70 75	

ASSOCIATION DES FAMILLES

Le Bureau de l'Association est ainsi composé :

- Béatrice DUCHARNE : Présidente
- Karine VERGER : Vice-Présidente
- Bénédicte MINET : Trésorière
- Julie KETTERI : Secrétaire
- Fabienne BONNEAU : Administrateur



Cette année, l'Association vous propose des cours de dessin/peinture pour adultes et ados, du body'bam (cours chorégraphique), du renforcement musculaire, du Pilates, du multi'dances, du cardio, du Bodyharmonie (mélange de Pilates, de yoga et de tai-chi; c'est un cours basé sur les étirements, les postures, la respiration, le renforcement des muscles profonds).



Trois cours pour les enfants : éveil corporel, zumba et multisports.

Certaines inscriptions peuvent être prises en cours d'année et les essais sont possibles.

Pour nous contacter :

- Par mail : associationfamilles.leperreon@yahoo.fr
- Par téléphone : 06 72 27 10 43 / 04 74 03 24 18 (Béatrice DUCHARNE)

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Lors de l'Assemblée Générale, le 22 janvier 2016, en présence de Monsieur le Maire, M. BARRAUD, trésorier, a présenté le bilan financier de l'association. Le Bureau a été reconduit dans sa totalité ; trois conscrits de 80 ans ont été honorés : Mmes Madeleine BARRAUD et Marie VERMOREL et M. André DUCROUX.

Notre ami André BARRAUD, trésorier de l'Amicale des Anciens Combattants du Perréon, est décédé le 27 décembre 2016, nous garderons de lui un très bon souvenir.



Cette année 2016 fut riche en activités pour les Anciens Combattants :

- Le 16 avril, réunion cantonale à Salles-Arbuissonnas.
- Le 8 mai, commémoration de l'armistice en présence de nos amis belges, du corps des sapeurs-pompiers et de la fanfare l'Écho de la Vigne, avec une importante participation de la population. Le repas pris au Château des Loges fut très apprécié par les membres de l'Association.
- Le 25 juin, Challenge des Barbelés à Belleville.
- Le 1^{er} juillet, Challenge cantonal à Liergues.
- Le 20 juillet, une rencontre pétanque avait lieu à Vaux-en-Beaujolais, suivie d'un repas à Salles-Arbuissonnas.
- Le 15 octobre, très belle cérémonie pour le pèlerinage de Fourvière, avec beaucoup de monde.
- Commémoration du 11 novembre : après les allocutions de Monsieur le Maire et du Président M. VERMOREL, les enfants des écoles ont lu des extraits de lettres de poilus, écrites sur les lieux des combats. La cérémonie s'est poursuivie au cimetière et s'est terminée par un vin d'honneur offert par la Municipalité. Les Anciens Combattants se retrouvaient ensuite pour le déjeuner à Odenas.
- Lundi 5 décembre, Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc à Villefranche.

LES AMIS DU 3^{ème} ÂGE

Notre club sommeillait depuis quelque temps. Aussi, quelle ne fut pas notre surprise au mois de février, lorsqu'une quinzaine de personnes est venue augmenter les rangs de nos adhérents et rajeunir la moyenne d'âge. Ce ne fut que du bonheur.

Ils ont aussitôt mis la main à la pâte et se sont très vite intégrés aux jeux de cartes, pétanque, etc...

Tous les 1^{ers} Jeudis du mois, réunion du club où une cinquantaine d'adhérents se retrouve en réunion au cours de laquelle sont servis chocolat, café, thé, infusion au choix, accompagnés de biscuits.

Quelques dates ont plus spécialement marqué l'année.

- Janvier : Assemblée Générale, tirage des rois – honneur à nos conscrits.
- Février : dégustation de bugnes confectionnées par LULU.
- Mars : concours de coinche.
- Avril : sortie au Saut du Doubs, visite des moulins souterrains à LOCHE en Suisse, voyage organisé par le club de Belleville
- Juillet : coupe BERERD - RAVOIRE remportée par Cl. VERMOREL - C. BEROUJON, un pique-nique a précédé la coupe.
- Août : concours général de pétanque (entre les gouttes) remporté par Lydie et Michel MATHON (Limas) face à Stéphanie et Mathis (Vaux).



- Août : la sortie "grenouilles" à Létra a toujours beaucoup de succès, avec une participation de 50 personnes. Malgré la chaleur quelques équipes ont joué à la pétanque, tandis que d'autres convives "tapaient la belote". Très bonne ambiance et satisfaction générale.
- Octobre : un repas au Château des Loges (découverte de la nouvelle salle) pour près de 50 convives.
- Novembre : le spectacle irlandais "EIRE" à Chaponnay a enchanté une bonne dizaine de nos adhérents.
- Nous terminons l'année par le repas de Noël où nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire et son épouse France. L'animation étant assurée par MELODY SONG entraînant quelques couples sur la piste de danse.
- Nous avons déploré en cours d'année les décès d'Anna PERRACHON, Claudius ROCHE et André BARRAUD.
- Quelques projets à définir pour 2017, mais n'allons pas trop vite.

En attendant la Présidente et toute son équipe vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'an nouveau.

D. DUCROUX





COMITÉ DE JUMELAGE



Dimanche, c'est déjà le départ. Comme c'est la cérémonie du 8 mai, nous apprécions tous ensemble la musique jouée par l'Écho de la Vigne. Et c'est le moment de se dire au revoir et nous laissons partir le car pour un retour nostalgique à Louveigné.

Nous nous retrouvons tout au long de l'année : en février, lors de l'Assemblée Générale, au printemps pour le concours de coinche (belle réussite) et début août, nous organisons notre repas barbecue.

Si vous avez envie vous aussi de partager des moments d'échange et d'amitié, venez nous rejoindre. Notre président Jean-François BURNY et tous les membres du Comité de Jumelage vous accueilleront avec plaisir.

En 2016, les membres du Comité de Jumelage ont reçu les amis Belges. Le week-end de l'Ascension bien que composé de 4 jours, n'est jamais assez long pour ces moments de partage et d'amitié.

Comme d'habitude à leur arrivée, la cave coopérative nous a offert le verre de bienvenue, suivi ensuite par une réception officielle, place de la mairie.

Tout ensuite passe bien trop vite, vendredi visite de Lyon et ses magnifiques murs peints, soirée Beaujolaise à la salle du Perréon où nous avons pu apprécier les talents de chanteurs ou de conteurs des uns et des autres.

Samedi, après une journée libre, nous nous retrouvons le soir au Cabaret le VOULEZ VOUS à Anse. C'est une innovation pour le comité, soirée repas spectacle cabaret, là aussi appréciée à sa juste valeur.





L'ÉCHO DE LA VIGNE

L'année 2016 à peine terminée, l'Écho de la Vigne a déjà repris les routes du Beaujolais, pour faire danser et chanter les conscrits de la région. La période de fêtes de conscrits représente incontestablement l'activité la plus intense pour notre fanfare. Et comme tous les ans, une dizaine de défilés sont au programme en 2017 !

Et c'est sur un tempo élevé que nous avons bouclé l'année 2016 : la Transbeaujolaise fin octobre, la cérémonie du 11 novembre, la fête des Beaujolais Nouveaux à Lyon, le Téléthon à Arnas...

L'Écho de la Vigne était encore à Lyon pour les Beaujolais Nouveaux.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons eu le plaisir de participer à cette grande fête à Lyon, en compagnie d'autres fanfares amies, avec qui nous avons créé une formation musicale spécialement pour l'occasion. Après avoir fait chanter et danser les visiteurs sous un chapiteau installé place des Terreaux, nous avons ensuite accompagné le célèbre roulé de tonneaux, avec un petit défilé reliant les quais de Saône à cette belle place des Terreaux. Le public s'était déplacé en nombre pour assister à la traditionnelle mise en perce et déguster le nouveau millésime de Beaujolais Nouveau. Belle soirée et beaux souvenirs pour les musiciens présents ce soir-là. Téléthon 2016, l'Écho de la Vigne à Arnas... et à la télé ? Le 3 décembre, la fanfare a eu l'honneur de participer au Téléthon à Arnas, ville étape de l'édition 2016, qui s'est mobilisée avec un grand défi retransmis à la télévision. Nous étions enchantés de nous associer à cette belle

cause et fiers de représenter le Perréon pour ce grand événement national. Mais à l'heure d'écrire ces lignes, impossible de prédire si nous passerons à la télé... Le mystère reste entier !

Vive la Sainte Cécile, vive la Sainte Patronne des musiciens ! Dès le lendemain du Téléthon, les musiciens se sont retrouvés pour fêter Sainte Cécile, la patronne des musiciens. C'est un rendez-vous incontournable pour les musiciens, qui récompense leur investissement tout au long de l'année. Défilé et remise de médailles le matin, restaurant le midi, concert improvisé à la Cave de Clochemerle l'après-midi, fin du repas le soir... Comme chaque année, cette journée de festivité est un moment de partage privilégié pour les musiciens !



ÉCOLE DE MUSIQUE DU PERRÉON

Déjà 8 ans que l'École de Musique du Perréon forme jeunes et moins jeunes à la pratique de la musique. Trompette, trombone, flûte, clarinette, tambour, batterie... Tous les instruments à vent et percussions sont enseignés à l'École de Musique du Perréon, par des professeurs diplômés. Et parce qu'il n'est jamais trop tard pour commencer, vous aussi, venez faire un essai ! N'hésitez pas à pousser la porte de la salle de la fanfare un jeudi soir pour venir vous renseigner, ou bien à contacter la secrétaire Claudine Carrage, qui se fera un plaisir de vous répondre (par téléphone au 06 65 09 16 55 ou par mail : edmduperreon@gmail.fr).

Et si des musiciens confirmés se cachent parmi les lecteurs, ils sont les bienvenus également dans les rangs de la fanfare, toujours prête à accueillir de nouveaux éléments.

Pour toute information :

Fanfare : Sylvain MATRAY

06 85 45 39 86 - echodelavigne@gmail.com

École de Musique : Claudine CARRAGE

06 65 09 16 55 - edmduperreon@gmail.fr

LIONS CLUB DES VILLAGES BEAUJOLAIS



© Michel LAFOND



© Michel LAFOND

Siège social : Château des Loges 69460 LE PERRÉON

Composition du Bureau 2016-2017

- Président : Jean-Philippe BRONDEL
- Vice-Président : Alfred CARAYOL
- Secrétaire : Michel JACQUET
- Trésorier : Eric TAILLEFERT
- Chef du protocole : Jacques DESHAYES
- Président des effectifs : François BEROUJON

Notre Club, fondé en 1981 par Georges PAQUET, est une cellule du Lions Club International, première ONG du monde par ses actions et par ses dons aux œuvres humanitaires.

Le but de ce Club est de "servir" et de créer de l'amitié ; chaque membre est libre de ses opinions et doit respecter celles des autres.

Comme chaque année, nos actions ont été nombreuses :

- Chaque mois, certains de nos membres participent à Handicheval, dans le but d'aider des personnes handicapées à monter à cheval.
- En avril, s'est déroulé notre rallye de régularité de voitures anciennes : 90 participants ont pu sillonner nos belles routes du Beaujolais. Le départ avait lieu au Château des Loges, les étapes reliaient Régnié, Grandris et Montmelas. Comme d'habitude, l'arrivée était au Perréon à la salle polyvalente, où des chèques furent remis aux diverses associations présentes : Centre Léon Bérard, Association Rêves, Association Charcot Marie Todt, Tous Unis pour Leandro. Pour la première fois, l'association Docteur Clown nous a aidés à l'organisation de cet évènement et nous les remercions vivement.

- Nous avons animé un après-midi musical à la maison de retraite de Blacé.
- Nous avons participé au Téléthon à Lyon ; nos membres se relayaient au téléphone pour les promesses de dons.
- Nous avons organisé la collecte "Chariots Bébé", en association avec Les Restos du Cœur dans les supermarchés de notre secteur.
- Nous avons également organisé notre concours de belote annuel, à la salle des fêtes de Saint-Étienne-les-Oullières.
- Nous avons collecté des lunettes usagées et des bouchons.

Le Lions International, ayant son centenaire en 2017, nous avons planté trois arbres dans le parc du château pour fêter cet évènement.

Cette année, trois de nos membres ont désiré ne plus participer activement à nos réunions. De nouvelles personnes, dont quatre Perréonnais vont rejoindre notre équipe. D'autres candidats seraient les bienvenus, n'hésitez pas à nous contacter.



© Michel LAFOND

COMITÉ DES FÊTES

2016, quelle année au Comité des Fêtes, elle restera dans nos mémoires !

Tout d'abord le samedi 5 mars, nous avons organisé notre 4^{ème} sortie neige qui s'est passée dans la joie et la bonne humeur pour 100 Perréonnais et voisins. Malgré la neige qui était tombée en abondance dans la nuit, nous sommes quand même arrivés à destination de Chamrousse après avoir dû chainer les cars, et nous avons trouvé le soleil ! Le soir au retour, un petit mâchon offert à tous nous attendait, préparé par les membres de l'équipe qui n'étaient pas venus avec nous.



Dimanche 10 avril, 9^{ème} édition de la Randonnée des Cadolles qui s'est déroulée avec plus de 800 randonneurs grâce à une belle journée ensoleillée où chacun a pu découvrir notre belle région beaujolaise. Nous tenions à remercier nos amis flêcheurs, tous les bénévoles qui nous ont donné un gros coup de main pour les ravitaillements et à tous les garçons de vogue de la classe en 8 pour leur grande énergie.



Ensuite est arrivé notre week-end festif de la vogue :

Le ciel a voulu nous faire peur dès le vendredi soir, nous obligeant à monter le barnum en 4^{ème} vitesse, mais c'était une blague puisque le vendredi 1^{er} juillet la retraite aux flambeaux avec les enfants du village, l'Écho de la Vigne et les garçons de vogue, a pu se dérouler sans encombre. Ensuite pour la 5^{ème} année, descente aux flambeaux aux couleurs de l'Euro de football, des vététistes de la BCP et des jeunes de l'école cyclo qui a été une nouvelle fois fort appréciée par le public. S'en est suivi le feu d'artifice tiré pour la première fois depuis la route du Bois, puis soirée au bal populaire.



Le dimanche 3 juillet, s'est une fois de plus passé sans accro avec 9 équipes plus motivées que jamais autant pour le fil rouge que pour les jeux autour de la piscine pour remporter le Comité Trophy. C'est finalement l'équipe de l'ASAC (jeunes du foot de Vaux) qui a remporté la victoire devant une équipe venue de Brulioles. Ils remettront, on l'espère, leur titre en jeu l'année prochaine. Toutes les équipes ont été récompensées de leur participation.

Et pour clore l'année, le samedi 5 novembre nous avons reçu Gwendal PEIZERAT, Bastien VILLON et le grand Michael JONES pour un superbe concert où les amateurs de guitare ont pu en prendre plein les oreilles.

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Avec près de 60 élèves répartis entre les différentes classes d'instruments, de formation musicale et de pratiques collectives, l'École de Musique Intercommunale basée à Saint Étienne des Oullières propose une formation suivie et de qualité.

Cet établissement d'enseignement artistique soutenu par le Département, les communes de l'agglomération de Villefranche et d'autres limitrophes accueille les élèves à partir de 4 ans, les adolescents et adultes.

À partir de 4 ans...

À partir de 4 ans, les enfants intègrent un "éveil musical" au contenu spécialement adapté à cette tranche d'âge. Ils découvrent les différentes familles d'instrument et peuvent, à partir de 6 ans, en choisir un et suivre parallèlement des cours de formation musicale et d'instrument. Les ados peuvent, quant à eux, rejoindre l'ensemble Saphyr. Les adultes, sont aussi les bienvenus dans l'ensemble des activités de l'école. L'EMI propose l'enseignement des cuivres, des percussions, des claviers, et des cordes.

Auditions et concerts :

De nombreuses auditions vont jalonner l'année scolaire :

- mercredi 15 février 2017, 19h45 salle de l'ancienne cantine à Saint Etienne des Oullières
- vendredi 24 mars 2017, 20h30 au Perréon
- mercredi 12 avril 2017, 19h45 à définir

Enfin l'audition de fin d'année, le vendredi 16 juin 2017 à 20h30 sera l'occasion de présenter sur scène des petites formations issues de l'EMI.



Que dire de cette formidable aventure qui nous a demandé beaucoup de travail mais le résultat a été à la hauteur : un concert fabuleux, une salle comble avec un public formidable et dont certains fans étaient venus de très loin (Perpignan, Lons le Saunier, La Ciotat...) pour voir leur idole, bref que du bonheur ! Dommage, à travers ces mots, nous ne pouvons pas vous mettre le son mais l'ambiance était à son maximum. Si nous avons pu vous apporter un moment de joie, cela est notre satisfaction !

Entre ces manifestations, nous avons également donné un coup de main à la Bécane Club Perréonnaise lors de la Transbeaujolais et au Comité de Jumelage lors de la venue de nos amis de Louveigné.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien financier et logistique, la Bécane Club Perréonnaise et la Fanfare l'Écho de La Vigne pour leur collaboration à nos manifestations, les artisans et commerçants qui nous offrent des lots pour les jeux de la vogue, toutes les personnes qui participent à nos manifestations, tous ceux qui nous soutiennent et tous les bénévoles.

Si vous souhaitez venir au Comité des Fêtes, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir. D'ailleurs en 2016, notre "famille" s'est agrandie avec la venue d'Emilie BARRAUD, Sarah BURNY et Stéphane GRAMMATYKA, bienvenue à eux.

Bonne année 2017 à tous les Perréonnais et au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations le samedi 11 mars pour la sortie neige, le dimanche 9 avril pour la Randonnée des Cadoles et les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet pour les manifestations autour de la vogue.



TOUS UNIS POUR LEANDRO



L'année 2016 a été dansante lors de la Boum, sportive avec les coureurs du Trail, du Marathon du Beaujolais et les joueurs de motoball de Saint Georges, humoristique avec les Vaux'rien, musicale avec la Sallésienne, la Chorale Beaujolaise et l'Harmonie de Quincié, joueuse lors de la 3^{ème} édition de l'après-midi jeux et comme toujours festive et solidaire grâce à tous nos donateurs.

L'année 2016 a été aussi la concrétisation d'un projet d'envergure : la 1^{ère} participation de Leandro à la méthode Essentis.

Après un été 2015 très difficile, Leandro remonte la pente, mois après mois, durant le 1^{er} semestre 2016 et l'année se termine en beauté mais avec beaucoup de travail à Barcelone d'où il nous a envoyé un beau message plein d'espoir :



Après l'effort, le réconfort avec ma sœur Tatiana !



L'après-midi, j'ai la chance de pouvoir aller m'aérer l'esprit et prendre une bonne bouffée d'air dans les belles rues de Barcelone. C'est magnifique ! Ma grande sœur Tatiana est venue une matinée avec moi au centre Essentis, c'était super, elle a pu voir comme je travaillais bien. Vous aussi, vous m'avez accompagné sur Facebook merci à vous pour vos nombreux encouragements. J'ai hâte de pouvoir revenir dans ce centre Essentis pour continuer mes apprentissages.

*Gros bisous à vous tous,
Leandro et sa family"*

Comme souhaité, cette méthode a porté ses fruits mais c'est un travail de longue haleine qui attend Leandro mais aussi tous les

membres de l'association pour permettre à Leandro de continuer son chemin vers une meilleure autonomie. En effet, afin d'optimiser cette méthode, 3 autres séjours de 2 semaines sont envisagés en 2017.

Les membres de l'association "Tous Unis pour Leandro", remercient toutes les personnes qui soutiennent l'association par leurs présences, leurs dons, leurs investissements... et vous souhaitent à tous une belle et heureuse année 2017 !

Contact :

Laure Matray : 06 25 76 64 18

tousunispour_leandro@yahoo.fr

Facebook : Tous Unis Pour Leandro

"Coucou c'est Leandro,

Je vous envoie des nouvelles d'Espagne. Je suis très content d'être venu à Barcelone pour pratiquer la méthode Essentis. Pendant 2 semaines, je fais tous les matins de la kinésithérapie, de l'ostéopathie, de l'acupuncture, du tomatisme et de la piscine. Je rencontre plein de professionnels différents qui sont là pour m'apprendre à me retourner, à m'asseoir, à m'allonger sur le ventre, à étendre mes bras, à prendre appui sur mes bras et jambes, à me détendre, à soulager mon foie/mes intestins... Je fais des progrès, c'est dur mais je m'accroche. Heureusement, papa et maman sont là pour me soutenir et m'encourager dans mes efforts. Je suis très intéressé et très courageux, car comme me disent papa et maman "Leandro t'es un costaud !"."



SAPEURS-POMPIERS DU CASERNEMENT DES BRIADES

Effectif :

L'effectif total est de 54 Sapeurs-Pompiers :

- Chef de casernement : Lieutenant CHALARD Hervé
- Adjoint : Adjudant Yannick de VERMONT
- Chef de Garde / Adjoint : Adjudant-chef LARGE Paul, Adjudant-chef JAMBON Frédéric, Adjudant FARGEOT Robert et Sergent-Chef MINET Sébastien

Moyens de secours :

- Un Fourgon Pompe Tonne Hors Route (FPTHR)
- Un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV)
- Un Camion-Citerne Incendie (CCI)
- Un Véhicule d'Interventions Diverses

Bilan opérationnel au 1^{er} décembre 2016 :

Total : 323 Interventions

- Secours à personne : 186 interventions
- Incendie : 43 interventions
- Opérations diverses : 42 interventions
- Infirmiers : 52 interventions

Formation :

Tout au long de l'année, les Sapeurs-Pompiers du Centre suivent une formation continue d'un minimum de 40 heures leur permettant de perfectionner leurs acquis ou de se former sur de nouvelles pratiques (manœuvre de la Garde ou formation en journée).



Ces formations se font au sein du Casernement ou dans les autres centres du CIS Belleville (Cercié/ St Lager et Belleville /Saint Georges).

Ils doivent aussi veiller à leur forme physique en effectuant tous les ans leurs Indicateurs de Condition Physique qui sont ensuite transmis au Médecin pour valider leur aptitude physique à l'activité opérationnelle.

Recrutement :

Cette année, 2 jeunes filles sont venues renforcer l'effectif de la caserne : Manon CHOPIN de Saint Étienne la Varenne et Laurine VERGER du Perréon (issue des JSP de Ludna).

Le casernement recrute 4 fois par an de nouveaux Sapeurs à partir de l'âge de 16 ans jusqu'à 50 ans.

Vous pouvez déposer votre candidature au Casernement des Briades - Les Briades - 69460 Saint Étienne la Varenne. Médailles.

Trois Sapeurs-Pompiers ont été honorés cette année de la médaille d'argent pour 20 années de service : Aymeric PACHOT, Ludovic BUREAUD, Claude MELINON.

Jeunes Sapeurs-Pompiers :

Le CT des Briades fait partie de l'association de Jeunes Sapeurs-Pompiers de Ludna qui accueille de Jeunes Sapeurs-Pompiers à partir de l'âge de 11 ans.



SAPEURS-POMPIERS DU CASERNEMENT DES BRIADES (SUITE)

La vie de l'amicale

L'amicale a organisé cette année un voyage aux Iles Canaries et tout particulièrement sur l'île volcanique de Lanzarote. Une cinquantaine d'entre nous y ont participé. Cette année encore, les Challenges Lionel VERGER en pétanque et Roger AUGOYAT en Boule Lyonnaise ont rencontré un réel succès de fréquentation.

Nos équipes de boule Lyonnaise se sont aussi illustrées au concours Départemental organisé cette année à Belleville sur Saône.

Tous les amicalistes, anciens, femmes et enfants se sont retrouvés le samedi 2 juillet à l'Etang des Sources pour la traditionnelle journée détente.

Le samedi 3 décembre 2016, a été organisée une porte ouverte où un grand nombre d'enfants et d'adultes sont venus découvrir la caserne et ont participé à de nombreux ateliers à la découverte du métier de Sapeurs-Pompiers Volontaires. À l'issue de cette journée s'est tenu le traditionnel banquet de Sainte Barbe.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers vous remercie de votre accueil lors de leur passage pour les calendriers.

LA PERRÉONNAISE BASKET

Saison 2015 – 2016 :

C'est avec 140 licenciés que le club a pu inscrire à la FFBB 10 équipes en championnat départemental, ainsi qu'une équipe en loisir féminin.

Une équipe d'école de basket a été également créée pour les petits afin de commencer à apprendre les bases du basket.

Activités menées durant cette saison :

- Vente de paella le 20 mars, sur place ou à emporter. 250 parts ont été vendues cette année, c'est bien plus qu'il y a 2 ans !
- Tournois de Pentecôte les 14 et 15 mai, sous la pluie ! 11 équipes garçons et 6 équipes filles le samedi, et 16 équipes mixtes présentes le dimanche.

Changement de bureau en fin de saison :

Julien DESHAYES ainsi qu'Eric AMYOT ont démissionné de leurs fonctions ; et c'est Yvan FARJAT (Président) et Bertille RAVIER (Secrétaire) qui ont pris leurs places. Nos équipes seniors féminines 2 et masculines 2 sont montés en Départementale 3.

Saison 2016 – 2017 :

Le club compte pour ce début de saison pas moins de 148 licenciés, avec 13 équipes :

- École de basket (entraînement le mercredi de 15h à 16h)
- U9 (le mercredi de 16h à 17h30)
- U11 Filles (le mercredi de 17h30 à 19h)
- U11 Garçons (le mardi de 17h45 à 19h15)



- U13 Garçons (le vendredi de 18h à 19h30)
- U15 Filles 1 (le jeudi de 19h à 20h30)
- U15 Filles 2 (le mardi de 19h15 à 20h30)
- U17 Filles (le vendredi de 19h30 à 21h)
- U17 Garçons (le mercredi de 19h à 20h30)
- Seniors Garçons 1 et 2 (le jeudi de 20h30 à 22h)
- Seniors Filles 1 (le mardi de 20h30 à 22h)
- Seniors Filles 2 (le vendredi de 20h30 à 22h)
- Loisir Filles (le mercredi de 20h30 à 22h)

Les matchs se déroulent le samedi après-midi pour les jeunes et le samedi soir ou dimanche matin pour les seniors. Les matchs des Loisirs se déroulent les soirs de la semaine.

Le nouveau bureau :

- Président : FARJAT Yvan (06 84 36 42 98)
- Vice-président : CHASSAGNE Mickael (06 75 60 95 51)
- Trésorière : DE VERMONT Aline (06 67 78 69 50)
- Secrétaire : RAVIER Bertille (06 86 38 00 90)

Les manifestations à venir :

- Bal du basket : le 15 Avril. Soirée dansante avec repas.
- Tournois de Pentecôte : les 3 et 4 juin.

Un grand MERCI à nos licenciés, à leurs parents, aux bénévoles et membres de cette association sportive.

La Perréonnaise Basket vous souhaite à tous une très belle année 2017 !



BÉCANE CLUB PERRÉONNAISE

Traditionnellement, la BCP démarre l'année par sa soirée de gala durant laquelle sont honorés les conscrits du club. Le 6 février, ce sont donc près de 80 personnes qui se sont retrouvées pour cette belle soirée au Château des Loges.

Février, c'est aussi l'heure de la remise en jambes avec la participation aux premières pédalées (Chassieu, Chaponnay, Le Perréon, Fontaines St Martin).

Les mois suivants ont été ponctués de nombreuses sorties locales et de participations à de grands événements : la VDH en Mars, la Bénévt en Avril, le Roc d'Azur, la JHB, l'Ardéchoise, le Roc d'Azé...

Comme tous les ans, la BCP a organisé :

- Le Rallye des Beaujolais Villages le 28 août qui a réuni sur la route 250 cyclistes sur 2 parcours.
- La Transbeaujolaise : cette 25^{ème} édition a affiché une participation record avec plus de 1 000 vététistes et près de 500 marcheurs.

La BCP, c'est aussi une belle école cyclo, la Baroudeuse, qui compte 61 jeunes sur 137 licenciés. L'année a été particulièrement riche en sorties, épreuves et les résultats sont à la hauteur des espérances :

- BER départemental à Messimy le 26 mars : 1^{er} Julien RIOU - 2^{ème} Clément DESHAYES - 3^{ème} Alexis FANTASIA ROLET - 5^{ème} et 1^{ère} fille : Agathe LAURENT
- BER régional à Voiron WE du 1^{er} mai : la Baroudeuse était le club le plus nombreux à participer. Agathe LAURENT finit 2^{ème} fille, Julien RIOU 1^{er} garçon et Clément DESHAYES 2^{ème}. Tous les 3 ont été qualifiés pour le BER national individuel à Mugron en juillet et par équipe en fin d'année.



- Critérium régional à Buis les Baronnies les 21-22 mai : 8 jeunes baroudeurs ont participé : Léandre LOISY 1^{er} des 13/14 ans - Guillaume RIOU : 1^{er} des 15/16 ans - Benoît BERTHIER : 1^{er} des 17/18 ans.
- BER national à Mugron auquel participaient 800 jeunes de toute la France en août : 5^{ème} Clément DESHAYES - 7^{ème} Julien RIOU - 4^{ème} fille : Agathe LAURENT
- CNER à Poses en octobre : 2^{ème} par équipe région Rhône-Alpes avec Clément DESHAYES. Agathe était qualifiée mais blessée...

Le club et ses jeunes baroudeurs portent haut et fort les couleurs du Perréon et de la région sur l'ensemble du territoire français. Ils sont reconnus tant au niveau régional que national :

- Palmarès 2016 du challenge National : 10^{ème} sur 336 écoles cyclo (le challenge comptabilise les sorties extérieures et les résultats dans les différentes épreuves).
- Palmarès 2016 du challenge Ligue Rhône Alpes : 1^{ère} école cyclo.
- Palmarès 2016 du challenge Rhône : 1^{ère} école cyclo (devant Chassieu - Villeurbanne...).

L'encadrement est assuré par 20 éducateurs dont 4 jeunes de 16 à 18 ans qui œuvrent tous à la réussite de cette belle école.

N'hésitez pas à consulter le blog :
<http://veloenbeaujolais.overblog.com/>
pour suivre les aventures de la BCP !

L'UBVT 2017 : UN MYTHE SE CRÉE... LA SUITE

L'épreuve aura lieu le samedi 29 avril.

Au programme, il y aura 3 courses adultes et 4 courses enfants.

L'ULTRA BVT a été raccourci à 62 km avec 3300 m de D+ et rapportera 4 points UTMB avec un départ à 7h00. Le maxi BVT a été allongé à 35 km avec 2000 m de D+ et avec un départ à 13h00. Le MINI BVT reste identique à l'édition 2016 avec quelques 15 km pour un peu plus de 700 m de D+ et le départ est fixé à 14h00. Les 4 courses pour les enfants sont maintenues : 500 m pour ceux âgés de moins de 10 ans, puis 1,5 km pour les enfants nés en 2006 et 2007, puis 3 km pour ceux nés en 2004 et 2005 et enfin 5 km pour ceux nés en 2002 et 2003. Les horaires de départ des courses enfants s'échelonneront dans l'après-midi, entre 14h30 pour les plus grands et 16h30 pour les plus jeunes. Toutes les personnes nées avant 2002 peuvent s'inscrire sur le 15 km.



Pour chaque dossard vendu, l'UBVT reversera un euro à l'association "Tous unis pour Leandro". Les inscriptions sont déjà ouvertes avec un tarif préférentiel jusqu'au 31 décembre. Vous pouvez vous rendre sur le site de l'UBVT si vous voulez relever le défi : <http://www.beaujolaismagestrail.com>

Les bénévoles sont toujours accueillis avec grand plaisir. Si d'autres veulent

venir aider le jour J ou avant, et si certains veulent rejoindre l'association, n'hésitez pas à contacter l'association par mail :

beaujolaismagestrail@live.fr

ou le président par mail : eric.delavelle@orange.fr

ou par téléphone : 06 81 19 55 01.

Depuis septembre, de nombreux coureurs du village se retrouvent le dimanche matin à 9h00 pour aller à la découverte de nos routes et autres chemins et sentiers.

Pour ceux qui veulent venir, n'hésitez pas à fournir votre mail au président (eric.delavelle@orange.fr) qui envoie une petite invitation avant chaque sortie.



© Denis Laveur Photographie

Le repas sera offert aux participants de l'ULTRA et du MAXI BVT. Mais il est possible de réserver son repas à l'avance, et il sera bien sûr possible de venir commander le jour J, dans la limite des repas disponibles.



© Denis Laveur Photographie

ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE PERRÉONNAISE



Lors de notre Assemblée Générale du 2 décembre où Jean TOMATIS, Président du Secteur Bouliste Beaujolais et Monsieur le Maire étaient présents, 13 sociétaires seulement se sont déplacés (6 étaient excusés ainsi que notre Président d'Honneur Jeannot BERERD). Le nombre de licenciés pour la nouvelle saison est en légère baisse puisque 3 joueurs n'ont pas renouvelé leur licence.

Le 16 juin, la dernière journée du Championnat de Printemps vétérans se jouait sur les boulodromes de Vaux et du Perréon. Ce concours débute mi-avril et se termine mi-juin avec 6 rencontres et à chaque fois 2 parties à disputer ; 58 équipes étaient engagées ce qui nécessite 28 jeux de boules. C'est la raison pour laquelle ces rencontres ont lieu très souvent sur 2 communes. À l'issue de ces 6 rencontres, 16 équipes sont qualifiées pour disputer la coupe Bernard PERRUT (ex challenge MOLLARD). Cette dernière journée s'est terminée comme le veut la tradition par un repas de clôture servi à la salle polyvalente par le chef Franck LAGARDE; le menu choisi a été très apprécié par l'ensemble des 300 convives. Le concours de la vogue n'a pas connu son succès habituel puisque seulement 16 doublettes étaient inscrites sur les 32 possibles. La formule de ce concours est certainement à revoir. La victoire est revenue à Martial LAPALU et Daniel ROUSSEL (Belleville-Villefranche) qui ont gagné face à André VERNUS et Didier CHIRAT (La Varenne-Denicé)

Au niveau des résultats, notre société s'est distinguée en remportant plusieurs trophées dont le concours du Clos de Milly (20 quadrettes engagées) avec Claude VERMOREL, Guy BERGERON, Jean-Yves et Patrick RAVIER et Aimé ROSSET ; le concours du Fanion à Quincié, une première pour notre société (44 quadrettes inscrites) avec Claude VERMOREL, Guy BERGERON, Patrick RAVIER, André BERERD et Aimé ROSSET. La coupe Bernard PERRUT (participation de 58 quadrettes) avec Claude et Edmond VERMOREL, Guy BERGERON, Maurice MELINAND et Michel JACQUET et le challenge Paul LONGHI (64 doublettes) avec Claude VERMOREL, Guy BERGERON et Aimé ROSSET. 2 sociétaires sont à féliciter pour leurs prestations ; Claude VERMOREL qui a été très précis et régulier au point tout au long de la saison et Guy BERGERON pour ses performances au tir qui font très souvent la différence. Guy a gagné de nombreux concours vétérans et également en doublettes 3 et 4 division associé à Patrick RAVIER.

Pour la prochaine saison, le concours de la vogue sera reconduit ; un concours entre sociétaires est prévu courant avril ainsi qu'une sortie ou un repas début septembre suivant la date des vendanges.

Les personnes désirant nous rejoindre au sein de notre ASB peuvent contacter Aimé ROSSET, Président, pour plus de renseignements au 04 74 03 21 62.



AMICALE DES CLASSES EN 2

Nos retrouvailles ont eu lieu en ce début d'année 2016 lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le vendredi 29 janvier 2016 à la Mairie. Une trentaine de conscrit(e)s étaient présent(e)s.

Ensuite, après quelques années en stand-by, nous avons renouvelé notre soirée "Pub Rock" le samedi 26 mars 2016.

Soirée conviviale et chaleureuse autour de diverses bières étrangères et plateau de charcuteries.

Par la suite et comme à l'accoutumée, nous nous sommes retrouvés entre conscrits le samedi 9 juillet 2016 en début d'après-midi pour notre sortie annuelle organisée par nos "ex" trente ans.

Au programme, pétanque et repas en soirée au restaurant "Esprit Beaujolais" à Saint Étienne des Oullières.

Enfin, nous avons reconduit notre vente de Croziflette (spécialité savoyarde) le dimanche 23 octobre 2016 où nous avons rencontré de nouveau un vif succès : 282 parts ont été vendues !

Dates à retenir pour l'année 2017 :

- Dimanche 8 janvier 2017 : repas Demi-Décade au Château des Loges
- Vendredi 27 janvier 2017 : Assemblée Générale à la Mairie
- Dimanche 22 octobre 2017 : vente de Croziflette

Info :

Si vous êtes né(e)s en "2" et que vous souhaitez rejoindre l'amicale, n'hésitez pas à contacter notre président : Fabrice BARRAT au 06 76 71 37 93 ou par mail à ylvanetsab@hotmail.fr



CLASSES EN 4

L'année 2016 a débuté par le portage à domicile, du traditionnel panier garni, à tous nos conscrits âgés de 80 ans et plus. Nous avons la chance de compter 7 conscrits. Ce moment toujours agréable permet aux plus jeunes de discuter avec les plus anciens et de partager un moment d'amitié entre générations.



Au mois d'avril, nous avons organisé pour la seconde fois notre vente d'andouillettes sur la place de la mairie. Nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes lors de cette vente qui a été un véritable succès. Pour conclure cette année, les conscrits se sont retrouvés avec leurs conjoints pour le pique-nique sur l'aire de loisirs. 50 personnes étaient présentes. Compte tenu de la météo, nous avons dû nous rabattre dans la salle pour le repas. L'après-midi et profitant de quelques rayons de soleil, les amateurs de pétanque ont pu procéder à quelques parties de boules.



Les moins sportifs ont joué à la belote ou fait la causette en se rappelant les fêtes de conscrits passées. Nous avons passé une excellente journée dans la joie et la bonne humeur.

Si vous êtes né en "4" et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec notre président, Patrick COLLOMB.

Voici quelques dates à retenir pour l'année 2017 :

- Vente d'andouillettes en avril
- Pique-nique au mois de juin
- Assemblée Générale fin novembre

CLASSES EN 6 : 2016 C'ÉTAIT NOTRE ANNÉE !



Après une année 2015 chargée en événements tragiques pour notre pays, nous, amicalistes de la Classe en 6, avons à cœur de réussir notre fête des conscrits ! Et c'est ce que nous avons fait !

Tout a été une vraie réussite, après une soirée de remise des cocardes en décembre 2015 qui nous a servi d'entraînement.



Les classes



Janvier arriva bien vite, décoration du village, passage de flambeau entre nos amis de la 5 et nous même, journée officielle du dimanche, tout n'a été que fêtes et amitié et franches rigolades... et tout ça jusqu'en milieu de semaine pour beaucoup.

L'année passe, les anniversaires des uns et des autres sont l'occasion de retrouvailles festives et souvent colorées, n'est-ce pas nos amis trentenaires !

Fin juin notre pique-nique annuel permet encore une fois à bon nombre d'entre nous de se retrouver sur l'aire de loisirs de notre commune.

Le dernier trimestre est là et il est temps pour nous de laisser la place aux conscrits de la 7, un peu à regret, nous chanterons encore une (deux, trois...) fois : LA CLASSE EN 6 ELLE EST SUPER, ALLEZ ALLEZ ALLEZ .. et à dans 10 ans.

CLASSES EN 7



L'année 2016 s'est écoulée et a été riche en événements et retrouvailles.

Nous avons commencé l'année en nous retrouvant une vingtaine de personnes le week-end du 9-10 janvier pour aider à l'organisation de la fête des conscrits de la 6.

Puis, en plus petit nombre, nous avons organisé notre Assemblée Générale le 15 janvier.

Comme chaque année depuis 4 ans, notre pique-nique a eu lieu le dimanche 12 juin et a réuni une quarantaine de futurs conscrits. Le soleil étant au rendez-vous, nous avons passé une excellente journée à bavarder et à jouer à la pétanque.

Puis, ce fut le concours de pétanque interclasses le dimanche 31 juillet qui, malgré l'arrivée de la pluie en cours de matinée, a été une réussite. La nouvelle organisation instaurée par la classe en 6, à savoir débiter le concours le dimanche matin, se révèle une excellente

idée puisque nous avons enregistré quarante triplettes et fait 200 repas en plus des hot-dogs et frites servis à la buvette.

À partir de septembre, les réunions pour préparer nos conscrits se sont succédées mais nous avons quand même pris le temps d'organiser notre vente de choucroute annuelle le dimanche 27 novembre.

L'année 2017 va débuter avec notre fête des conscrits qui réunira 39 conscrits (une 80 ans, sept 70 ans, douze 60 ans, six 50 ans, trois 40 ans, trois 30 ans et sept 20 ans) et 25 éventuels 10 ans.

Puis ce sera notre AG le vendredi 10 février, le pique-nique le dimanche 11 juin et la vente de choucroute le dimanche 26 novembre.

Le bureau de la classe en 7 vous souhaite une excellente année 2017.



CLASSES EN 8

Dimanche 20 novembre, nous avons vendu plus de 220 saucissons cuits dans le gène.

Nous remercions toutes les per-

sonnes qui ont participé à toutes nos manifestations

La classe en 8 accepte toute personne qui souhaiterait devenir CONSCRIT. Nous n'avons plus qu'un an pour pouvoir nous découvrir, échanger et sympathiser pour passer un agréable moment en 2018.

La classe en 8 vous souhaite une excellente année 2016.

Nos rendez-vous pour 2017 :

- Vendredi 17 mars : Assemblée Générale à la salle de la Mairie
- Dimanche 16 juillet : Pique-nique au stade
- Dimanche 30 juillet : Concours interclasses
- Vendredi 4 août : Concours de pétanque nocturne à 19h au stade
- Dimanche 19 novembre : Vente de saucissons au gène place de la Mairie.

Pour nous contacter : METRAT Aimée Présidente
06 07 95 85 53 - classeen8perreon@yahoo.fr



CLASSES EN 9

Comme chaque année, la manifestation "grenouilles" du 2 juillet 2016 a rencontré un vif succès; merci à celles et ceux qui ont répondu présents, et à Michèle et Georgette d'être venues nous donner un coup de main pour la préparation des pommes de terres.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 1^{er} juillet 2017 au stade, pour la vente des grenouilles seules ou en formule, sur place ou à emporter, accompagnée d'une animation musicale, à partir de 18h et jusqu'à 22h pour continuer la soirée au bal de nos futurs 20 ans.

Nous avons innové avec notre soirée "TREMPIN D'LA 9", qui consiste à accueillir sur scène 3 groupes différents qui rendent hommage à 3 groupes connus (TRIBUTE). Cette soirée a eu lieu le 21 octobre avec les groupes TELEPHON MANIA et son TRIBUTE à TELEPHONE, ZEP-SET et son TRIBUTE à LED ZEPPELIN et CRYPT et son TRIBUTE à AC/DC.

Merci à Michèle et France pour être venues à la préparation des sandwiches et à nos anciens pour leur venue en tant que spectateurs.

Les retours sur cette soirée étant très positifs, nous avons décidé de renouveler ce TREMPIN qui aura lieu le 4 novembre à la salle polyvalente dès 21h.

Dates à retenir pour l'année 2017 :

- Vendredi 16 juin 2017 : Assemblée Générale à 20h au Café du Commerce (on commencera à parler des conscrits)
- Samedi 1^{er} juillet 2017 : Vente de grenouilles au stade de 18h à 22h puis bal de nos futurs 20 ans
- Samedi 4 novembre 2017 : Concert Tremplin d'la 9 dès 21h (concerts tribute) places en vente courant mars

Si vous êtes né(e)s en 9, et que vous souhaitez faire vos conscrits inscrivez-vous auprès de notre Président Mathieu au Café du Commerce ou envoyez vos coordonnées à : classe.en.9.le.perreon@gmail.com



ÉTAT CIVIL 2016

NAISSANCES

Bastien, Pierre, André CHASSAIN	13 janvier
Juliette, Anne, Thérèse AUGAGNEUR	18 janvier
Joris RUET	12 mars
Elie GOBET	26 mars
Jaëlle GALLAND	19 mai
Sasha, Brune, Colleen SPITZER	27 mai
Lise, Jeanne, Annie FERRANDEZ	27 mai
Samuel, Georges, Walter CABESSA	16 juin
Eglantine, Ambroise CHAVEL	11 juin
Lucas, Alexandre TACHON	18 juin
Juline SAINT- ANDRE	4 août
Dayvon, Alexandre SIMON	12 août
Nasim DEMIRCI	27 septembre
Esteban, Dany CHAMPIER	30 septembre
Ambre, Louise TERRIER	30 novembre
Enoha RONNE	3 décembre
Simon, Henri BLANC	22 décembre
Sacha MATHIEU	29 décembre

MARIAGES

Sylvie FOUGERAT et Alain BARRACO	28 mai
Pauline GEOFFRAY et Dominique BERGER	25 juin
Malika DEMURE et Romain Denis REZIG	13 juillet
Maud FILLON et Romain LEBLANC	2 septembre
Mélanie Marie Léa LUCILY et Ali-Brahim DEMIRCI	17 septembre

DÉCÈS

Marguerite AUGAGNEUR née CAMIER	11 janvier
Marcel Benoît FAVRE	16 février
Suzanne Jeanne Marie BUSSIERE née BONNETAIN	22 février
Isaline CHANFRAY	20 février
Gabrielle CHERVET	10 juin
Anna Claudia PERRACHON	16 juin
Noëllie DUMONTET née FOREST	25 juin
Jeannine Andrée LOURD née BORDE	12 juillet
Claudius Louis ROCHE	5 août
Louis Jean Francis VUILLET	3 septembre
Robert Claude GEOFFRAY	27 octobre
Andrée BURNY née DUMAS	28 octobre
Jean-Michel BOUTINAUD	2 novembre
André BARRAUD	27 décembre
Madeleine DESHAYES	29 décembre

Auto-école 02 Permis - DEGREUX Samuel	06 58 92 31 59
Carrefour Contact	04 74 03 21 63
Boulangerie Pâtisserie Chocolaterie TOUZET	04 74 03 20 38
SARL GARAGE - BENETULLIERE	04 74 03 22 67
Électricité Générale - BURNY Philippe	04 74 03 23 02
Coiffeuse à domicile - ROZIER Delphine	06 86 44 20 38
Ac'tif Coiffure à domicile	06 48 75 84 08
Coif'Fée Moi Joe Emie	04 74 03 22 62
Coiffure L'Imaginaire - GOBET Patricia	04 74 04 68 54
Photographe - LAVEUR Denis	06 86 40 76 14
Photographe - Gwladys	06 88 38 62 59
Fleuriste : Fleur de ciel	04 74 60 99 03
Esthétique, L'Attitude Zen	
CHANAY Bénédicte	04 74 07 14 47
Courtier en vins - BERERD Bruno	04 74 02 13 19
Plâtrerie peinture - BACHEVILLIER Jean-Paul	04 74 03 20 57
Beaujolais Service Ramonage	06 95 54 87 78
Menuiserie - DUTRAIVE MARMILLON	04 74 03 20 50
Artiste peintre - ROURE PERRIER Nathalie	06 10 32 58 76
Retouches Couture - DUDU Mireille	04 74 03 57 28
Électricité Générale - SERRE Thierry	06 01 81 32 50
Charpente bois - Entreprise CHOPIN	04 74 03 23 41
Électricité générale - IDEM LAURENT Pascal	04 74 03 25 82
NEO CUIR	
Entretien du cuir, rénovation, coloration	04 74 03 21 65
Plomberie, chauffage, sanitaire	
SARL CHAMARANDE	04 74 03 22 09
Chauffage, installation, maintenance	
SARL DESCOMBES	04 74 03 20 47
Maçonnerie - SARL MATRAY	04 74 03 25 48
Produits agricoles, transport - SARL TERRIER	04 74 03 21 13
Stores Sellerie Création	04 74 03 28 92
Serrurerie Métallerie - TACHON Gérard	04 74 03 27 33
Carrelage - THEVENET	04 74 04 68 52
TROCHU David	06 71 29 87 51
Agence immobilière - VIVRE EN BEAUJOLAIS	04 74 03 23 57

HÉBERGEMENTS RESTAURATION

Les gîtes de la Cornaline	04 74 03 27 04
Gîte Les Hortensias	06 82 69 45 12
Gîte La Delèche	06 77 58 31 53
Gîte de groupe Les Volets Bleus	04 74 03 27 65
Ferme Auberge de Pierre Plate	04 74 03 26 71
Hôtel Restaurant Château des Loges	04 74 03 27 12
La Cuisine de Fred	06 81 17 11 44
Bar restaurant La Cloche	04 74 03 20 66
Café du Commerce, restauration rapide	04 74 02 84 27
Génération Crêpes DUVOULDY Séverine	06 70 51 71 11
Domaine du Sentier des Rosiers	04 74 03 22 06

Les informations importantes sont affichées sur les panneaux d'information et publiées sur le site internet de la commune : www.leperreon.fr

Mairie LE PERRÉON

Tél. 04 74 03 21 34 - Fax : 04 74 03 25 36

Adresse mail : mairie@leperreon.fr

Site internet : www.leperreon.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

LUNDI 9h00 – 11h30 14h00 – 16h00

MARDI 9h00 – 11h30 14h00 – 18h00

MERCREDI 14h00 – 16h00

JEUDI 9h00 – 11h30 14h00 – 16h00

VENDREDI 14h00 – 16h00

SAMEDI 10h00 – 11h30

Présence du Maire le jeudi matin. Présence d'un adjoint le mardi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 9h30 à 11h30.

Médiathèque : Tél. 04 74 02 15 94 - Mail : biblio@leperreon.fr

Horaires d'ouverture : Mardi de 16h30 à 18h00

Mercredi de 14h00 à 16h00

Jeudi de 10h00 à 11h30

Samedi de 10h00 à 11h30

Agence Postale Communale : Tél. 04 74 07 55 13

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

École Maternelle :

Directrice : Céline KUNTZ - Tél. 04 74 03 27 51

École Élémentaire :

Directeur : Jacques LAPALU - Tél. 04 74 03 25 97

Assistants maternelles : la liste peut être consultée au secrétariat de Mairie et sur le site Internet.

Services d'aide à domicile :

ADMR : Tél. 04 74 04 15 83 - Email : mds.lantignie@laposte.net

Contact Le Perréon : Martine BURNY Tél. 04 26 74 28 77

ADIAF : Tél. 04 74 62 06 06

Aide à domicile Villefranche et ses environs : Tél. 04 74 60 02 24

Autocars : Consultez le site www.transdev-rai.fr

Éclairage public : Avertir la Mairie lorsqu'une lampe est grillée : une société de maintenance passe tous les mois.

Agglo Villefranche Beaujolais :

115 rue Paul Bert - 69400 Villefranche

Marché : Le jeudi matin, place André Ville. Si jour férié, le mercredi après-midi.

Ordures ménagères : Ramassage dans la nuit du mercredi au jeudi. Lorsque la collecte survient un jour férié, le ramassage se fait normalement, sauf Noël et Jour de l'An.

Tri sélectif : Ramassage en porte à porte le mercredi matin (sacs à sortir le mardi soir) tous les 15 jours. Consultez le calendrier dans l'Écho des Cadoles.

Le Relais : Dépôt des vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie... dans le conteneur situé à côté de Carrefour Contact.

Déchèterie :

Ave Maria - Tél. 04 74 62 14 38
Horaires : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h. Fermeture les jours fériés. Les badges d'accès sont obligatoires depuis les 1^{er} avril. Si vous n'avez pas encore fait la demande, un imprimé que vous accompagnerez d'un justificatif de domicile, est à votre disposition au secrétariat de Mairie.

Correspondants journaux :

Le Progrès : M. Claude PERREON - andre.perreon@wanadoo.fr
Tél. 04 74 03 20 53 ou 06 33 04 29 57

Le Patriote Beaujolais : M. Michel LAFONT
michel.lafont936@orange.fr

Tél. 04 74 03 20 53 ou 06 76 63 52 29

Conciliateur : Madame le Conciliateur de Justice du Canton de Gleizé est présente un mercredi matin sur deux (semaines paires) en Mairie de Gleizé de 10h à 12h. Les rencontres, conseils, aides, courriers du Conciliateur, sont gratuits.

Paroisse Sainte Marie des Vignes :

Rue de la Cristale 69460 Saint Étienne des Oullières

Tél. 04 74 03 40 88 - www.saintemariedesvignes.com

paroisse-saintetienne@orange.fr

Médecin : Dr TADDEI - Tél. 04 74 03 24 72

Chirurgien-dentiste : Christelle GIACOMELLI - Tél. 04 74 02 15 01

Infirmières : Tél. 04 74 03 24 11

Masseurs Kinésithérapeutes : Tél. 04 74 02 13 36

Orthophoniste : Perrine MAZUY-SPITZER - Tél. 04 26 74 18 84

Maison médicale de garde de Belleville : Tél. 04 72 33 00 33

Maison médicale de garde de Villefranche : Tél. 04 74 62 15 15

Centre des brûlés : Tél. 04 78 61 88 63

Centre Antipoison : Tél. 04 72 11 69 11

Protection enfants maltraités : 119

SOS Femmes battues : 3919

Accueil des Sans-Abri : 115

Pompiers : 18 ou 112

Urgences médicales du SAMU : 15

Hôpital de Villefranche : Tél. 04 74 09 29 29

Polyclinique d'Arnas : Tél. 0 826 969 000

EDF (service dépannage) N° Azur : 0 810 333 001

Lyonnaise des Eaux : 0 977 409 443

Aéroport Lyon Saint Exupéry : Tél. 0 826 800 826

SITE INTERNET "Mon week-end à Villefranche"

Le 7 décembre, l'Office du Tourisme de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, lançait son site de tourisme de proximité "mon weekendavillefranche.com". Un site internet conçu pour trouver les bons plans du week-end ; la palette des activités en ligne est complète et variée : événements, restaurants, loisirs, ciné, nocturne, culture ou shopping. La recherche peut aussi se faire par mots clés : week-end pluvieux, il fait beau, gratuit, 100% beaujolais, en famille, ouvert le dimanche, les incontournables, afterwork. On trouve également la météo prévue pour le week-end. monweekendavillefranche.com vient désormais cohabiter avec le site Internet de l'Office du Tourisme, il s'adresse avant tout aux habitants de l'Agglomération ; c'est un site de tourisme de proximité pour répondre en priorité aux attentes des locaux.



LA DÉCLARATION DE RUCHES 2016 :
du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles. La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>). Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI). Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie. Pour cette campagne 2016, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables. Plus de renseignements sont disponibles sur le site MesDémarches : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

À partir du 15 janvier 2017, les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devront être munis :

- d'une pièce d'identité valide : carte nationale d'identité ou passeport en fonction des exigences du pays de destination ;
- d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale ;
- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

L'AST sera exigible pour tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité.

Quelles démarches sont à effectuer ? Il n'y a pas besoin de se déplacer. L'AST prend la forme d'un formulaire accessible sur le site www.service-public.fr (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>) et à remettre complété et signé au mineur. L'AST sera demandée aux points de sortie du territoire français.

D'autres documents sont-ils nécessaires ? Le mineur doit être en possession, comme avant, d'un document de voyage. Pour l'espace Schengen, et toute l'Union européenne, une carte nationale d'identité suffit. Pour les pays hors Union européenne, un passeport reste le plus souvent nécessaire. Pour certains pays un visa est exigé. Il est conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés, sur l'espace dédié du site internet du ministère des affaires étrangères, dans la rubrique "conseils aux voyageurs" (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>).

Le mineur ressortissant d'un pays tiers et non bénéficiaire de la libre circulation devra également être muni, outre de son passeport, d'un document permettant son retour en France (il s'agit notamment du Titre d'Identité Républicain (TIR), du Document de Circulation pour Étranger Mineur (DCEM), ou d'un visa long séjour). Le document utilisé doit être en cours de validité.

Pour quelles sorties du territoire ? L'AST sera requise en cas de voyage individuel ou collectif (sortie scolaire, séjour linguistique ou centre de vacances) dès lors que le mineur voyage sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale. Elle devra être présentée pour toute sortie du territoire.

Quelle est la durée de validité de l'AST ? La durée de l'AST est fixée par l'adulte titulaire de l'autorité parentale (durée d'un voyage ou période fixe). Toutefois, l'autorisation est délivrée pour une durée maximale d'un an.

Calendrier des manifestations 2017

JANVIER

- 3 Vœux du Maire
- 5 Club du 3^{ème} âge
- 6,7,8 Conscrits classes en 7
- 13 Anciens Combattants - AG
BCP École Cyclo
- 15 Fanfare conscrits
Saint Étienne La Varenne
- 19 Club du 3^{ème} âge
- 20 Classes en 4 - Réunion
- 22 Fanfare conscrits Vaux en Beaujolais
- 27 Classes en 2 - AG
- 27 BCP
- 29 Fanfare Conscrits Villefranche

FÉVRIER

- 1 École Maternelle - Spectacle
- 2 Club du 3^{ème} âge
- 3 Classes en 5 - AG
- 5 Fanfare conscrits
Saint Georges de Reneins
- 10 Classes en 7 - AG
- 10 BCP École Cyclo
- 16 Club du 3^{ème} âge
- 17 Classes en 0 - AG
- 24 Classes en 1 - AG
- 24 BCP
- 24 Comité de Jumelage - AG

MARS

- 2 Club du 3^{ème} âge
- 3 Classes en 3 - AG
- 10 BCP École Cyclo
- 11 Comité des Fêtes - Sortie neige
- 16 Club du 3^{ème} âge - Concours belote
- 17 Classes en 8 - AG
- 18 Sou des Écoles - Loto
- 18 Matinée environnement
- 24 Audition E.M.I.
- 25 Brevet éducation routière BCP
- 31 BCP

AVRIL

- 1 Comité de Jumelage
Concours belote
- 2 Rallye Lyon's Club
- 6 Club du 3^{ème} âge
- 8 BCP École Cyclo
- 9 Comité des Fêtes
Randonnée des Cadoles
- 12 Sou des Écoles - Carnaval
- 14 BCP École Cyclo
- 15 Basket - Soirée dansante
- 20 Club du 3^{ème} âge
- 22 Repas CCAS
- 23 Classes en 4 - Vente andouillettes
- 28 BCP
- 29 Trail UBVT
- 29, 30 Classes en 2 - Sortie demi-décade

MAI

- 4 Club du 3^{ème} âge
- 8 Fanfare - Cérémonie
- 12 BCP École Cyclo
- 20 École Maternelle - Spectacle
- 20 CPI Les Briades
Pétanque Challenge Lionel Verger
- 20 Classes en 0 - Repas
- 26 BCP

JUIN

- 1 Club du 3^{ème} âge - Repas
- 3, 4 Tournoi basket
- 9 BCP École Cyclo
- 10 Tournoi Multisport Tous Unis pour Léandro
- 11 Classes en 7 - Pique-nique
- 16 Classes en 9 - AG
- 17 Kermesse des Écoles
- 17 Concert des hameaux
- 17 Ass. Familles - Inscriptions 2017-2018
- 18 Classes en 5 - Pique-nique
- 23 Fanfare - Audition École de musique
- 23 BCP
- 24 Inscriptionc École musique fanfare 2017-2018
- 24 Classes en 3 et 4 - Pique-nique
- 30 AG Basket
- 30 Vogue

JUILLET

- 1 Ass. des Familles - Spectacle enfants
- 1, 2 Vogue
- 1 Classes en 9 - Vente grenouilles
- 3 Ass. boules - Concours boules vogue
- 6 Club du 3^{ème} âge
- 14 Fanfare - Cérémonie
- 14 Fanfare - Pique-nique
- 16 Classes en 1 et 8 - Pique-nique
- 20 Club du 3^{ème} âge - Coupe Bérerd Ravoire
- 28 BCP
- 30 Classes en 8 - Concours interclasses

AOÛT

- 3 Club du 3^{ème} âge
- 4 Classes en 8 - Concours pétanque nocturne
- 5 Comité Jumelage - Après-midi Détente
- 8 Club du 3^{ème} âge - Concours pétanque
- 18 BCP
- 27 BCP - Rallye BV

SEPTEMBRE

- 7 Club du 3^{ème} âge
- 8 Sou des Écoles - AG
- 8 BCP École Cyclo
- 29 Tous Unis pour Léandro - AG
- 29 BCP

OCTOBRE

- 1 Sou des Écoles - Vide-grenier
- 5 Club du 3^{ème} âge
- 6 Comité des Fêtes - AG
- 7 Classes en 3 - Soirée dansante
- 13 BCP
- 14 Classes en 0 - Vente de moules frites
- 16 Calendrier des Fêtes
- 22 Classes en 2 - Vente de croziflettes
- 26 Club du 3^{ème} âge - Repas
- 29 BCP Transbeaujolaise
- 31 Sou des Écoles - Halloween

NOVEMBRE

- 2 Club du 3^{ème} âge
- 3 AG Ass. Familles
- 3 BCP
- 4 Classes en 9 - Soirée dansante
- 10 BCP École Cyclo
- 11 Fanfare - Cérémonie
- 16 Club du 3^{ème} âge
- 18 BCP - Remise de Prix École cyclo
- 19 Classes en 8 - Vente de Saucissons aux gènes
- 24 Classes en 4 - AG
- 24 BCP
- 25 Classes en 5 - Soirée dansante
- 26 Tous Unis pour Léandro - Après-midi jeux
- 26 Classes en 7 - Vente de Choucroute

DÉCEMBRE

- 2 Sou des Écoles - Vente de sapins et plat à emporter
- 3 Sainte Cécile
- 3 Portes ouvertes CPI Les Briades
- 7 Club du 3^{ème} âge
- 8 BCP École Cyclo
- 9 Lyon's Club - Concours belote
- 9 Classes en 8 - Remise cocardes
- 16 CCAS - Apéritif personnes âgées
- 22 Sou des Écoles - Arbre de Noël
- 23 Classes en 1 - Vente d'huitres

